

## Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre ([www.eclydre.fr](http://www.eclydre.fr)).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - https://cnum.cnam.fr](https://cnum.cnam.fr))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

## NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

<b>NOTICE DE LA REVUE</b>	
<b>Auteur(s) ou collectivité(s)</b>	<b>Auteur collectif - Revue</b>
<b>Auteur(s) secondaire(s)</b>	<b>Gastine, Louis (1868-1935)</b>
<b>Titre</b>	<b>La Photographie française : revue mensuelle illustrée des applications de la photographie à la science à l'art et à l'industrie</b>
<b>Adresse</b>	<b>Paris : La photographie française [Direction et Administration], 1889-1906</b>
<b>Nombre de volumes</b>	<b>93</b>
<b>Cote</b>	<b>CNAM-BIB P 980</b>
<b>Sujet(s)</b>	<b>Photographie Périodiques</b>
<b>Note</b>	<b>Les neuf premières années ainsi que les numéros de mai à août de 1905 sont manquants dans notre collection.</b>
<b>Permalien</b>	<a href="https://cnum.cnam.fr/redir?P980">https://cnum.cnam.fr/redir?P980</a>
<b>LISTE DES VOLUMES</b>	
	<a href="#">10e année. N. 1. 25 janvier 1898</a>
	<a href="#">10e année. N. 2. 25 février 1898</a>
	<a href="#">10e année. N. 3. 25 mars au 25 avril 1898</a>
	<a href="#">10e année. N. 4. 25 avril au 25 mai 1898</a>
	<a href="#">10e année. N. 5. 1er juin 1898</a>
	<a href="#">10e année. N. 6. 1er juillet 1898</a>
	<a href="#">10e année. N. 7. 1er août 1898</a>
	<a href="#">10e année. N. 8. 1er septembre 1898</a>
	<a href="#">10e année. N. 9. 1er octobre 1898</a>
	<a href="#">10e année. N. 10. 1er novembre 1898</a>
	<a href="#">10e année. N. 11. 1er décembre 1898</a>
	<a href="#">11e année. N. 12. 1er janvier 1899</a>
	<a href="#">11e année. N. 13. 1er février 1899</a>
	<a href="#">11e année. N. 14. 1er mars 1899</a>
	<a href="#">11e année. N. 15. 1er avril 1899</a>
	<a href="#">11e année. N. 16. 1er mai 1899</a>
	<a href="#">11e année. N. 17. 1er juin 1899</a>
	<a href="#">11e année. N. 18. 1er juillet 1899</a>
	<a href="#">11e année. N. 19. 1er août 1899</a>
	<a href="#">11e année. N. 20. 1er septembre 1899</a>
	<a href="#">11e année. N. 21. 1er octobre 1899</a>
	<a href="#">11e année. N. 22. 1er novembre 1899</a>
	<a href="#">11e année. N. 23/24. 1er décembre 1899</a>
	<a href="#">12e année. N. 25. 1er janvier 1900</a>
	<a href="#">12e année. N. 26. 1er février 1900</a>
	<a href="#">12e année. N. 27. 1er mars 1900</a>
	<a href="#">12e année. N. 28. 1er avril 1900</a>
	<a href="#">12e année. N. 29. 1er mai 1900</a>
	<a href="#">12e année. N. 30. 1er juin 1900</a>
	<a href="#">12e année. N. 31. 1er juillet 1900</a>
	<a href="#">12e année. N. 32. 1er août 1900</a>
	<a href="#">12e année. N. 33. 1er septembre 1900</a>
	<a href="#">12e année. N. 34. 1er octobre 1900</a>
	<a href="#">12e année. N. 35. 1er novembre 1900</a>
	<a href="#">12e année. N. 36. 1er décembre 1900</a>
	<a href="#">13e année. N. 37. 1er janvier 1901</a>
	<a href="#">13e année. N. 38. 1er février 1901</a>
	<a href="#">13e année. N. 39. 1er mars 1901</a>

	<a href="#">13e année. Nouvelle série. N. 1. Avril 1901</a>
	<a href="#">13e année. Nouvelle série. N. 2-3. Mai-juin 1901</a>
	<a href="#">13e année. Nouvelle série. N. 4. Juillet 1901</a>
	<a href="#">13e année. Nouvelle série. N. 5. Août 1901</a>
	<a href="#">13e année. Nouvelle série. N. 6. Septembre 1901</a>
	<a href="#">13e année. Nouvelle série. N. 7. Octobre 1901</a>
	<a href="#">13e année. Nouvelle série. N. 8. Novembre 1901</a>
	<a href="#">13e année. Nouvelle série. N. 9. Décembre 1901</a>
	<a href="#">14e année. Nouvelle série. N. 10. Janvier 1902</a>
	<a href="#">14e année. Nouvelle série. N. 11. Février 1902</a>
	<a href="#">14e année. Nouvelle série. N. 12. Mars 1902</a>
	<a href="#">14e année. Nouvelle série. N. 13. Avril 1902</a>
	<a href="#">14e année. Nouvelle série. N. 14. Mai 1902</a>
	<a href="#">14e année. Nouvelle série. N. 15. Juin 1902</a>
	<a href="#">14e année. Nouvelle série. N. 16. Juillet 1902</a>
	<a href="#">14e année. Nouvelle série. N. 17. Août 1902</a>
	<a href="#">14e année. Nouvelle série. N. 18. Septembre 1902</a>
	<a href="#">14e année. Nouvelle série. N. 19. Octobre 1902</a>
	<a href="#">14e année. Nouvelle série. N. 20. Novembre 1902</a>
	<a href="#">14e année. Nouvelle série. N. 21. Décembre 1902</a>
	<a href="#">15e année. Nouvelle série. N. 22. Janvier 1903</a>
	<a href="#">15e année. Nouvelle série. N. 23. Février 1903</a>
	<a href="#">15e année. Nouvelle série. N. 24. Mars 1903</a>
	<a href="#">15e année. Nouvelle série. N. 25. Avril 1903</a>
	<a href="#">15e année. Nouvelle série. N. 26. Mai 1903</a>
	<a href="#">15e année. Nouvelle série. N. 27. Juin 1903</a>
	<a href="#">15e année. Nouvelle série. N. 28. Juillet 1903</a>
	<a href="#">15e année. Nouvelle série. N. 29. Août 1903</a>
	<a href="#">15e année. Nouvelle série. N. 30. Septembre 1903</a>
	<a href="#">15e année. Nouvelle série. N. 31. Octobre 1903</a>
	<a href="#">15e année. Nouvelle série. N. 32. Novembre 1903</a>
	<a href="#">15e année. Nouvelle série. N. 33. Décembre 1903</a>
	<a href="#">16e année. Nouvelle série. N. 34. Janvier 1904</a>
	<a href="#">16e année. Nouvelle série. N. 35. Février 1904</a>
	<a href="#">16e année. Nouvelle série. N. 36. Mars 1904</a>
	<a href="#">16e année. Nouvelle série. N. 37. Avril 1904</a>
	<a href="#">16e année. Nouvelle série. N. 38. Mai 1904</a>
	<a href="#">16e année. Nouvelle série. N. 39. Juin 1904</a>
	<a href="#">16e année. Nouvelle série. N. 40. Juillet 1904</a>
	<a href="#">16e année. Nouvelle série. N. 41. Août 1904</a>
	<a href="#">16e année. Nouvelle série. N. 42. Septembre 1904</a>
	<a href="#">16e année. Nouvelle série. N. 43. Octobre 1904</a>
	<a href="#">16e année. Nouvelle série. N. 44. Novembre 1904</a>
	<a href="#">16e année. Nouvelle série. N. 45. Décembre 1904</a>
	<a href="#">17e année. Nouvelle série. N. 46. Janvier 1905</a>
	<a href="#">17e année. Nouvelle série. N. 47. Février 1905</a>
	<a href="#">17e année. Nouvelle série. N. 48. Mars 1905</a>
	<a href="#">17e année. Nouvelle série. N. 49. Avril 1905</a>
	<a href="#">17e année. Série nouvelle. N. 3. Septembre 1905</a>
	<a href="#">17e année. Série nouvelle. N. 4. Octobre 1905</a>
	<a href="#">17e année. Série nouvelle. N. 5. Novembre 1905</a>
	<a href="#">17e année. Série nouvelle. N. 6. Décembre 1905</a>
	<a href="#">18e année. Série nouvelle. N. 7. Janvier 1906</a>
<b>VOLUME TÉLÉCHARGÉ</b>	<a href="#">18e année. Série nouvelle. N. 8. Février 1906</a>

<b>NOTICE DU VOLUME TÉLÉCHARGÉ</b>	

<b>Auteur(s) secondaire(s) volume</b>	<b>Gastine, Louis (1868-1935)</b>
<b>Titre</b>	<b>La Photographie française : revue mensuelle illustrée des applications de la photographie à la science à l'art et à l'industrie</b>
<b>Volume</b>	<b><a href="#">18e année.Série nouvelle. N. 8. Février 1906</a></b>
<b>Adresse</b>	<b>Puteaux-sur-Seine : Prieur &amp; Dubois &amp; Cie imprimeurs-éditeurs, 1906</b>
<b>Collation</b>	<b>1 vol. ([4]-(33-64 [i.e. 32])-(9-16 [i.e. 8]) p.) ; 27 cm</b>
<b>Nombre de vues</b>	<b>52</b>
<b>Cote</b>	<b>CNAM-BIB P 980 (93)</b>
<b>Sujet(s)</b>	<b>Photographie Périodiques</b>
<b>Thématique(s)</b>	<b>Technologies de l'information et de la communication</b>
<b>Typologie</b>	<b>Revue</b>
<b>Langue</b>	<b>Français</b>
<b>Date de mise en ligne</b>	<b>26/05/2026</b>
<b>Date de génération du PDF</b>	<b>26/05/2026</b>
<b>Recherche plein texte</b>	<b>Disponible</b>
<b>Permalien</b>	<b><a href="https://cnum.cnam.fr/redir?P980.93">https://cnum.cnam.fr/redir?P980.93</a></b>

# la Photographie Française

## RÉDACTION

12, Place de Vaugirard (XV<sup>e</sup>)  
TÉLÉPHONE 709-84

## ADMINISTRATION

13, Rue Delarivière-Lefouillon  
PUTEAUX-SUR-SEINE

## DÉPOT GÉNÉRAL POUR PARIS

Vente au N° et Réassortiments  
LIBRAIRIE C. REINWALD  
SCHLEICHER FRÈRES, ÉDITEURS  
15, Rue des Saïnts-Pères.

Le Numéro : 0 fr. 75 net.

REVUE MENSUELLE  
ILLUSTRÉE  
EN NOIR  
ET EN COULEURS

Directeur :  
LOUIS GASTINE

Secrétaire de la Rédaction :  
MARC LANGLAIS

Sommaire au verso.

PRIEUR & DUBOIS & C<sup>e</sup> Imprimeurs-Éditeurs

26, Rue de la République, PUTEAUX-S-SEINE

DEPOSÉ

## SOMMAIRE

X... — 2 <sup>e</sup> Exposition Internationale de la Photographie	33
A. L. — La Conservation du papier	37
M.-L. — L'Actualité	43
X. — L'A. B. C. de la Photographie	48
X. — La manière de faire	55
X. — L'Invention nouvelle	57
C. K. — De-ci de-là	61



## ILLUSTRATIONS

Ménard. — Châtaignerale (Gravure et impression de Prieur et Dubois et C<sup>ie</sup>).  
 P. Berger. — Résurrection (Gravure et impression de Prieur et Dubois et C<sup>ie</sup>).



## CONDITIONS D'ABONNEMENTS

A " La Photographie Française "



Paris, Seine et Seine-et-Oise. 8 francs. | Départements. 9 francs. | Union postale. 12 francs

*Autres destinations : Port en sus.*

Les abonnements sont d'une année et partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois. Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat-poste, du montant net de l'un des prix ci-dessus, à l'ordre de l'Administrateur, M. H. GRAND, 13, rue Delarivière-Lefouillon, Puteaux-sur-Seine. Celles qui ne rempliraient pas ces conditions seront considérées comme nulles.

Une étiquette imprimée portant la mention : *Votre abonnement expire avec le présent numéro*, est collée sur la couverture de la Revue, pour avertir MM. LES ABONNÉS de la fin de leur abonnement. Ils sont instamment priés, à réception, de le renouveler par mandat-poste, comme ci-dessus.

A défaut, et dans les huit jours suivants, il leur sera présenté quittance par la poste, augmentée des frais de recouvrement (0 fr. 60 pour la France, autres pays, suivant tarif).

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de l'ancienne bande de la Revue et de 0 fr. 50.

A titre d'essai, les trois derniers numéros parus sont envoyés contre un mandat-poste à M. GRAND, au prix de : 2 fr. 25 pour Paris, 2 fr. 50 pour les Départements, 3 francs pour l'Union postale.



*Pour tout ce qui concerne la Rédaction, adresser les Communications, 12, Place de Vanguard, Paris XV<sup>e</sup>.*

*Pour ce qui concerne l'Administration : Abonnements, Échanges, Dépôts, Annonces, adresser la correspondance à l'Administrateur, 13, Rue Delarivière-Lefouillon, Puteaux-sur-Seine.*



## Deuxième Exposition Internationale DE LA PHOTOGRAPHIE



La 2<sup>e</sup> Exposition internationale de la photographie et des arts, sciences et industries qui s'y rattachent a pris, depuis nos derniers articles, une ampleur toute particulière par suite des grandes participations officielles dont elle a été favorisée.

En considération de son but si élevé et de son caractère de distinction tout à fait exceptionnel, les membres du nouveau ministère Sarrien lui ont accordé les mêmes patronages dont elle avait été honorée par les membres du précédent Cabinet, et ces puissants concours lui ont même été plus largement donnés notamment par :

*M. Barthou*, ministre des Travaux publics et des Postes et Télégraphes;

*M. Léon Bourgeois*, ministre des Affaires étrangères;

*M. Briand*, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts;

*M. Gaston Doumergue*, ministre du Commerce, de l'Industrie et du Travail;

*M. Eugène Etienne*, ministre de la Guerre;

*M. Alexandre Bérard*, sous-secrétaire d'Etat des Postes et Télégraphes;

*M. Du Jardin-Beaumez*, sous-secrétaire d'Etat des Beaux-Arts;

*M. Léon Barbier*, président du Conseil général de la Seine;

*M. P. Chastard*, président du Conseil municipal de Paris;

*M. J. de Selves*, préfet de la Seine.

Mais ces hauts patronages officiels ne sont pas les seuls dont la 2<sup>e</sup> Exposition internationale de la photographie pourra s'autoriser, et nous en aurons bientôt d'autres à citer qui les compléteront.

Ces marques si éminentes de la sollicitude de l'Etat sont plus éloquentes que toutes les affirmations et garantissent le succès de cette grande manifestation dont elles consacrent la valeur en France comme à l'étranger.

Néanmoins, il y a plus, car les offices du Gouvernement ne sont pas seulement moraux en faveur de la 2<sup>e</sup> Exposition internationale de la photographie. Ils sont, de plus, *effectifs* par des PARTICIPATIONS D'ÉTAT, dont la portée nette ne saurait échapper aux personnes les moins éclairées et les moins favorablement disposées.

Ainsi, par exemple, LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS participe à la 2<sup>e</sup> Exposition internationale de la photographie par la contribution de ses plus grands établissements d'Enseignement et d'Art.

L'Observatoire national de Paris a pris la présidence de la classe II du groupe II (Astrophotographie) avec l'autorisation ministérielle, et MM. Lœwy, directeur de l'Observatoire, assisté de M. Puiseux, son éminent collaborateur, fournit une magnifique section d'Astrophotographie, autour de laquelle se grouperont les expositions des autres observatoires de la France et de ses colonies et les expositions des observatoires de tous les pays de l'étranger.

Dans le même département ministériel (Instruction publique), et de par la même autorisation officielle, exposeront : le *Muséum d'histoire naturelle de Paris* (MM. Edmond Perrier, Hamy, Lacroix, Stanislas Meunier, etc., etc.; classes IV et V : histoire naturelle, anthropologie, minéralogie, géologie, anatomie comparée, etc.); le *Collège de France* (classe III, chronophotographie); la *Sorbonne* et l'*Ecole supérieure de pharmacie* (classes IV, IX et XI : minéralogie, photomicrographie, physique et chimie, MM. Lippman, Becquerel, Moissan, Manouvrier, etc., etc.)

Dans le département des Beaux-Arts, le Gouvernement participe encore par la contribution des *Musées d'Etat* et du *Service des monuments historiques*.

Le Ministère de la Justice fournit la magnifique participation de l'*Imprimerie Nationale*.

Le Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Travail donne la participation du *Conservatoire National des Arts et Métiers*.

Le Ministère des Colonies expose les collections photographiques si rares et si curieuses de l'*Office colonial* (M. Auricoste) et le sous-secrétariat des Postes et Télégraphes (Ministère des Travaux publics) marque sa sollicitude par un acte tout à fait exceptionnel : la création d'un *timbre spécial d'oblitération* pour la 2<sup>e</sup> Exposition internationale de la photographie.

Tous les philatélistes, tous les collectionneurs de cartes postales comprendront la valeur de cette création sans précédent et qui ne sera certainement plus jamais renouvelée pour aucune autre manifestation quelle qu'elle soit, en raison des difficultés de toutes sortes qu'elle entraîne.

Enfin, d'autre part, le ministre des Finances a, lui aussi, marqué sa sollicitude pour la 2<sup>e</sup> Exposition internationale de la photographie par la mesure qu'a ratifié, sur sa demande, le Président de la République et qui concerne les expositions étrangères.

Le Président de la République française,

Vu l'article 4 de la loi du 5 juillet 1836;

Sur les rapports du ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes et du ministre des Finances,

Décète :

ARTICLE PREMIER. — Les locaux affectés à l'Exposition internationale de la photographie et des arts, sciences et industries qui s'y rattachent, qui doit se tenir, de juillet à octobre 1906 inclus, au Grand-Palais des Champs-Élysées, à Paris, sont constitués en entrepôt réel des douanes.

ATR. 2. — Les produits envoyés à l'étranger pour figurer à ladite exposition seront expédiés directement sur ces locaux sous le régime du transit ordinaire ou du transit international, par tous les bureaux ouverts à ces opérations. Les expéditions auront lieu sans visite à la frontière.

ART. 3. — Le ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes et le ministre des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* et inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 13 mars 1906.

A. FALLIÈRES.

Par le président de la République :

*Le ministre du Commerce, de l'Industrie,  
des Postes et des Télégraphes,*

G. TROUILLOT.

*Le ministre des Finances,*

P. MERLOU.

*(Journal officiel du 24 mars 1906.)*

La 2<sup>e</sup> Exposition internationale de la photographie a donc, dès à présent, toutes les consécration officielles qu'une grande manifestation de ce genre peut ambitionner et jouit même en outre de faveurs exceptionnelles.

L'une des premières conséquences de cet état de choses unique est le contre-coup des appuis gouvernementaux étrangers accordés parallèlement à l'organisation de l'Exposition.

Pour abrégé cet exposé nous renvoyons au prochain numéro la publication des concours officiels étrangers dont les délégués ne sont,

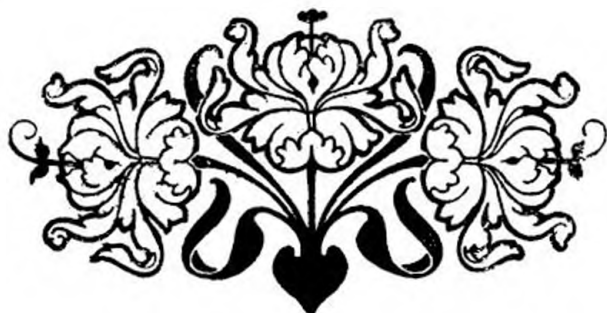
d'ailleurs, pas encore tous nommés au moment où nous mettons ce numéro sous presse.

Mais nous devons mentionner encore d'autres puissants concours qui, pour n'être pas officiels, ne sont pas moins flatteurs et précieux.

L'*Institut Pasteur* avec MM. le Dr Roux, le Dr Yvon, le Dr Burais, etc., etc. Le *Musée Guimet*, la *Chambre syndicale des imprimeurs typographes de France*, la *Chambre syndicale des libraires de France*, la *Société de Géographie*, la *Société des Conférences populaires* et la *Ligue de l'Enseignement*, qui comprend plus de trois mille sociétés, patronnent et soutiennent la 2<sup>e</sup> Exposition internationale de la photographie à laquelle ils apportent leur plus entier concours.

L'administration de la 2<sup>e</sup> Exposition internationale de la photographie accomplit ainsi sans tapage et sans relâche son énorme besogne, de telle sorte qu'on peut la juger, non d'après ses promesses, mais aux résultats qu'elle atteint avec d'autant plus de sûreté qu'elle ne les exploite pas par avance.

C'est en raison de cette réserve qu'elle se contente de mentionner à présent les appuis et concours précités. On conçoit aisément, en effet, sans avoir une compétence spéciale en matière d'exposition internationale, qu'une manifestation de ce genre exige une discrétion quasi diplomatique à tous les points de vue et doit laisser presque tout dire pour aboutir au mieux.





## La Conservation du Papier



NOTRE distingué confrère, M. A. Liégard, dans le nouvel organe de la Société photographique, dont il est le si dévoué secrétaire : *La Revue Photographique de l'Ouest*, signale les graves défauts des papiers employés pour le tirage photomécanique des illustrations, si répandu dans toutes les publications actuelles.

Son excellent article intitulé : *La question du papier et l'avenir de nos illustrations*, est une excellente introduction d'étude technique et nous intéresserons assurément la majeure partie de nos lecteurs en le leur faisant connaître.

« Il y a fort longtemps, dit M. A. Liégard, que je me suis préoccupé de l'avenir qui attendait nos illustrations présentées si brillamment sur ce qu'on appelle le « papier couché ». J'ai eu un jour l'occasion d'en parler avec l'un des hommes les plus compétents pour tout ce qui touche à l'art du livre, M. Henry Omont, le distingué conservateur du département des Manuscrits à la Bibliothèque Nationale.

Un professionnel en la matière, que j'avais également interrogé, me répondit :

« Il y a déjà longtemps qu'un certain nombre de journaux en France et à l'étranger (je ne saurais préciser davantage) se sont occupés de la question du *papier couché*. On est unanime à reconnaître sa fragilité et c'est pourquoi plusieurs associations scientifiques l'ont systématiquement exclu de leurs ouvrages. Les imprimeurs, bien convaincus de ses multiples inconvénients, seraient les premiers à s'en passer, s'ils pouvaient. »

En effet, dans la suite de sa lettre, mon honorable correspondant conclut non sans mélancolie que la majorité du public resterait indiffé-

rente à la question. « L'aspect séduisant, disait-il, et les qualités du *couché* pour le tirage de la simili suffiront à lui conserver sa vogue actuelle aussi longtemps qu'on n'aura rien de pratique pour le supplanter. »

La question me semble avoir reçu un regain d'actualité par la publication récente de deux articles parus l'un dans le *Journal* et l'autre dans le *Journal des Débats*.

Je crois qu'il est d'abord intéressant de citer ce dernier où le distingué rédacteur scientifique, M. Henri de Parville, donne sur le *papier couché* les plus intéressants renseignements (1).

Chez les amateurs de beaux recueils périodiques, on entend journellement dire : l'illustration est vraiment très fine, mais on s'est servi de papier couché. Papier couché par-ci, papier couché par-là, si bien que le grand public finit par se demander ce que l'on entend par « papier couché ». Peut-être n'est-il pas superflu d'indiquer ce qu'est ce papier couché.

La mode est, depuis plusieurs années déjà, d'illustrer les publications de luxe, non plus avec des gravures sur bois, mais avec des reproductions photographiques. La photographie a le grand avantage de représenter les choses telles quelles, tandis que le dessinateur peut avoir trop d'imagination. On reproduit l'image photographique sur un cliché de zinc ou de cuivre. Mais à cause du procédé d'encre qui relève de la typographie, on ne peut obtenir le modelé et les demi-teintes que par des points ou des traits plus ou moins fins et plus ou moins rapprochés. C'est pourquoi on interpose devant les épreuves à reproduire un réseau quadrillé formé de traits opaques et à mailles plus ou moins serrées. Sur le négatif, on obtient ainsi une série de points plus ou moins denses qui déterminent la valeur des demi-teintes. Avec une loupe, on distingue facilement sur les dessins imprimés ces points et ces traits. On les voit même à l'œil nu sur les dessins un peu grossiers des journaux quotidiens illustrés.

La finesse du papier doit être en rapport avec la finesse des clichés; aussi le papier ordinaire est-il en général insuffisant pour le tirage des illustrations un peu détaillées, alors même qu'il est apprêté et satiné. Pour bien faire venir les demi-teintes très douces et des détails très fins, ce genre d'impression nécessite un papier spécial, le papier couché, dont la surface est recouverte d'un enduit spécial susceptible de prendre un poli exceptionnel par le calendrage.

Cet enduit s'obtient par une sorte d'encollage superficiel au moyen

(1) *Journal des Débats* du 22 mars 1906.

d'une pâte renfermant un pigment blanc (blanc de sulfate de baryte) pour les papiers de choix, kaolin pour les autres, et une substance adhésive, qui est la gélatine pour la qualité supérieure ou la caséine liquéfiée pour la qualité ordinaire. Le papier est recouvert de la pâte qui formera la couche pendant qu'il passera sur un rouleau. Cette couche est étalée d'une façon uniforme, d'abord au moyen de brosses, puis de soies très fines. Le papier circule ensuite lentement, appuyé sur des baguettes que portent des chaînes sans fin, dans un tunnel séchoir, au milieu duquel circule un courant d'air sec chauffé à 30 degrés. Après séchage, la couche apparaît terne; elle ne prend son poli qu'après le cylindrage et l'on sait s'il est poli uniformément.

Certaines machines enduisent simultanément les deux faces du papier, mais le résultat est plus régulier quand la machine enduit successivement une face d'abord et le verso ensuite. Les préparations à employer sont de 100 kilog. de pigment pour 18 à 25 kilog. de gélatine, auxquels on ajoute l'eau nécessaire pour faire une pâte de consistance convenable. Pour les papiers teintés, on mêle à la pâte les matières colorantes. La préparation est encore assez délicate, parce que si la quantité de gélatine introduite est trop faible, le satinage est enlevé au moment de l'impression du cliché. Si elle est trop forte, l'encre ne se fixe pas.

Quand on emploie la caséine, 18 à 20 kilog. suffisent pour 100 kilog. de pigment, la caséine est chauffée à 40 degrés, puis solubilisée par addition de borax ou d'ammoniaque et encore chauffée à 50 degrés. La caséine communique quelquefois au papier une odeur désagréable. On évite cet inconvénient en additionnant la pâte d'un peu de formaldéhyde qui arrête toute trace de fermentation. La caséine en solution ne se conserve pas, il est indispensable de ne la préparer qu'au moment même de s'en servir.

L'épaisseur du papier couché est de 12 à 15 0/0 supérieure à celle du papier employé à le préparer. Son poids est augmenté dans d'assez grandes proportions, parce que le sulfate de baryte est extrêmement lourd. C'est l'inconvénient du papier couché; il en a bien d'autres.

Les livres imprimés sur ce papier sont encombrants et je crains qu'à l'humidité ils ne se conservent pas très longtemps, en raison de la présence de la gélatine ou de la caséine; puis les feuilles adhèrent et le brillant disparaît assez vite. En outre, le papier couché se tache avec une facilité désespérante, il devient cassant à la longue, et il est toujours à craindre que le glaçage ne se détache, emportant avec sa surface la reproduction photographique.

En somme, ce papier a sa raison d'être parce qu'il assure la beauté et la finesse des reproductions, plus encore que le papier velin très poli et très coûteux; mais on ne s'en servira certainement plus quand on aura inventé autre chose de plus pratique. On s'en sert parce que l'on ne peut faire autrement. Pour les travaux ordinaires d'impression, il doit être rejeté. La réverbération de la lumière sur ce papier glacé rend la lecture désagréable et très fatigante pour les yeux. On a eu l'idée, pour obtenir à la fois les illustrations soignées et un texte facile à lire, de combiner le papier couché avec le papier satiné ordinaire; des feuillets de gravure papier couché.

Les Anglais font maintenant la plupart de leurs livres classiques avec le « papier de l'Inde » (*India paper*) et ils ont bien raison. Ce papier se fabrique avec l'écorce de bambou et de mûrier à papier. Ce papier est d'abord bon marché, ce qui a son importance; ensuite, il est solide, tenace, soyeux, souple; il se drape comme les papiers de Chine et du Japon. L'humidité ne paraît pas avoir d'action sur la fibre. Il est très opaque et tout à fait terne. Sa légèreté est telle que l'on peut réunir en un seul volume les œuvres quelquefois considérables d'un auteur préféré. Ainsi, il existe des Shakespeare et des Byron classiques complets, d'un prix modique de 2 à 3 shillings, ne dépassant pas le volume et le poids d'un petit dictionnaire de poche.

En somme, le papier couché a les défauts de ses qualités et d'autres encore. On l'a appelé quelquefois, non sans raison, « le papier de la confiserie », à cause de son glaçage exagéré. Il est loin d'être artistique et on comprend qu'il ne plaise pas à tout le monde. Voilà en tout cas ce que l'on appelle aujourd'hui le papier couché. C'est le pendant des cartes photographiques extra-glacées qui font les délices des bonnes d'enfant des petites villes de province.

L'article publié par M. Emile Gautier dans *le Journal*, sous le titre de « la Mort du Papier » est intéressant, aussi bien qu'il touche moins directement à l'illustration et je tiens à en citer quelques fragments. Le chroniqueur scientifique bien connu s'exprime ainsi :

Ils se mettraient joliment le porte-plume dans l'œil, les hommes de lettres de l'heure présente qui, hypnotisés par cet exemple, s'imagineraient buriner sur le bronze pour la postérité. Deux ou trois générations à peine suffisent pour que s'émiettent et croulent les fragiles feuillets auxquels ils confient l'expression d'une pensée que leur vanité qualifierait volontiers, *in petto*, d'immortelle.

Ne nous en plaignons pas outre mesure, car sans cette action justicière des forces naturelles, l'univers finirait par être submergé sous le flot montant des paperasses.







Ménard.

Pleuz et Dubois et C<sup>o</sup>. Paris

CHATAIGNERAIE





Malheureusement, le danger n'épargne pas le génie lui-même, qui n'a pas plus de chances d'y échapper que le vil troupeau des pisseurs d'encre sans style et sans talent. Plus n'est besoin des Barbares pour brûler la bibliothèque d'Alexandrie : le temps se charge tout seul de la besogne.

Non seulement les encres modernes sont suspectes d'instabilité et d'infidélité — et le fait est qu'elles ont tôt fait, lorsqu'elles ne pâlisent pas jusqu'à devenir quasiment invisibles, de se transformer en un dépôt pulvérulent et volatil dont autant emporte le vent — non seulement, dis-je, nos encres modernes sont terriblement sujettes à caution, mais le papier lui-même fiche le camp avec une rapidité désespérante pour ceux qui n'ont pas perdu la fois en son sortilège. Il n'est pas besoin de beaucoup de lustres pour que les volumes les plus sensationnels arrivent à un tel degré de détérioration que, sur leur papier en déliquescence, l'impression cesse d'être apparente, et pour que les collections de journaux tombent en poussière.

Alors qu'on a pu conserver en parfait état les manuscrits vénérables dont l'origine se perd dans la nuit des temps, il est à craindre que les œuvres des maîtres de la littérature et de la science, les tablettes du progrès, et aussi les pages volantes où s'inscrivent au jour le jour les faits et gestes, les actes et les paroles des civilisations contemporaines ne soient complètement perdues avant seulement deux pauvres petits siècles, peut-être même auparavant.

Quatre-vingt-dix fois sur cent — je ne saurais trop le répéter — ce ne sera pas dommage. Mais il suffit qu'il reste la possibilité d'un seul désastre irréparable pour que, à cette perspective le cœur se serre. L'histoire, d'ailleurs, ne saurait se passer de documents bons ou mauvais, vrais ou faux, concordants et contradictoires ; il est même à remarquer que le goût de l'information et le souci du détail vont en se développant de plus en plus et se traduisent par des exigences incessamment croissantes.

Plus loin M. Gautier cite une lettre que lui a adressée à ce sujet un lecteur de Seraing (Belgique), émettant l'idée d'un tirage spécial de quelques exemplaires de chaque publication « *sur papier spécial* pouvant braver les siècles futurs ». Il ajoute :

M. J. Foris conclut en invitant le *Journal* à prendre l'initiative de la réforme et à en saisir les pouvoirs publics.

M. Foris ignore sans doute que M. Gaston Menier, député de Seine-et-Marne, a déjà, il y a quelque temps, officiellement « attaché le grelot ». M. Gaston Menier est, en effet, l'auteur d'un projet de loi, qui

finira bien par venir en discussion un jour où l'autre, demandant que les exemplaires servant au dépôt légal des journaux et des livres soient imprimés sur un papier assez solide pour défier les injures du temps, de façon que la trace de l'édition demeure et puisse être conservée, à titre de témoin, dans les archives publiques, *in secula seculorum*.

Que les deux exemplaires de rigueur exigés par la loi soient donc imprimés sur un papier d'un type spécial, il n'en faudra pas davantage pour sauver de la destruction et de l'oubli les élucubrations d'un quiconque, sans porter atteinte au droit de lire à bon marché qu'a désormais tout citoyen libre.

Quel sera ce papier spécial ? C'est l'affaire des gens du métier de la trouver.

Ce sera aussi la conclusion que je tirerai de cet exposé qui, je l'espère, n'aura pas laissé, malgré sa longueur, d'intéresser nos lecteurs.

Dans tout ce que nous avons publié il y a en nombre plus ou moins grand, des documents intéressants, nous désirons qu'ils ne périssent pas. Pour cela il est nécessaire que la question soit posée et que les personnes compétentes recherchent le papier qui avec les qualités séduisantes du *papier couché* n'en aura pas l'avenir inquiétant.

A. L.



# L'ACTUALITÉ



Sous le titre : *Inter-Photo-Clubs-Magasins*, une Association amicale vient de se former entre les Sociétés photographiques existant dans les Grands Magasins de Paris (La Samaritaine, La Belle Jardinière, Les Galeries Lafayette).

Son but est de stimuler et développer le goût de la photographie d'art en instituant des Concours communs entre les membres des Sociétés adhérentes.

En outre, des récompenses décernées aux lauréats, il sera fait un classement *par Sociétés* pour disputer *une coupe*, spécialement créée pour ce tournoi artistique.

Toute Société régulièrement constituée d'un magasin de Paris peut être admise à faire partie de l'*Inter-Photo-Clubs-Magasins*. Les demandes d'adhésion doivent être faites au président de l'*Inter-Photo-Clubs-Magasins*, au siège social, 6, place Sainte-Opportune.

Le Bureau de la nouvelle Société est constitué pour l'année 1906 :

Président : MM. Delahaye (Samaritaine); 1<sup>er</sup> Vice-président : Venon (Belle Jardinière); 2<sup>e</sup> Vice-président : Blanc (Galeries Lafayette); Trésorier : Disert (Galeries Lafayette); Secrétaire : Cornic (Samaritaine); Secrétaire-adjoint : Bigand (Samaritaine); Membres du bureau : Legrand (Belle Jardinière); Hardel (Galeries Lafayette); Ledoyen (Belle Jardinière).

\*  
\*\*

Grand succès à la mairie de Clichy pour l'exposition artistique et le concours organisés par le Photo-Club de Clichy.

MM. Leancour, directeur du *Photo Pêle-Mêle*, président du *Photo-Touring de France*; C. Ménard, professeur à Neuilly; Le Pennetier, professeur de photographie à l'*Association Philotechnique de Colombes*; Boillon, du *Photo-Club de Levallois*, composant le jury, ont décerné les prix suivants :

1<sup>er</sup> prix : M. Lhuillier; 2<sup>e</sup> prix : M. Bauer; 3<sup>e</sup> prix : M. Blanchard; 4<sup>e</sup> prix : M. Le Joly Senoville; 5<sup>e</sup> prix : M. Selig; 6<sup>e</sup> prix : M. Carlier.

La plaquette du *Photo-Touring de France*, destinée à récompenser le meilleur effort artistique, a été décernée à M. Selig, pour son œuvre, très remarquable, intitulée : « Dans le Laboratoire. »

\*  
\*\*

M. Radiguet vient de mourir des suites des brûlures par les rayons de Röntgen qu'il s'était faites imprudemment. En dépit des opérations qu'il subit, la gangrène l'atteignit et se généralisa. Nous adressons à sa famille nos sincères condoléances.

\*  
\*\*

Le prochain *Congrès de l'Association française* pour l'avancement des sciences se tiendra à Lyon du 2 au 7 août 1906, sous la présidence de M. Lippmann, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne. Une excursion aura lieu le dimanche 5 août, dans la région lyonnaise (Charbonnières, Mont-d'Or, Mont-Cindre, Neuville et vallée de la Saône). L'excursion finale fera visiter les usines de la vallée de l'Albarine (Saint-Rambert-d'Albon), Annecy et le lac, le col des Aravis, le Fayet-Saint-Gervais, Chamonix.

On sait que ce Congrès annuel comprend toujours une série de questions concernant la photographie. Nous le publierons dès qu'il sera arrêté.

\*  
\*\*

Les questions du programme du *Congrès des Sociétés savantes de 1906*, section des sciences, relatives à la photographie comprennent :

14° Photographie des radiations de diverses natures.

15° De l'action des différents rayons du spectre sur les plaques photographiques sensibles. Photographie orthochromatique. Plaques jouissant de sensibilité comparable à celle de l'œil.

16° Recherches relatives à l'optique photographique et aux obturateurs.

17° Sur la préparation d'une surface photographique ayant la finesse de grain des préparations anciennes (collodion ou albumine) et les qualités d'emploi des préparations actuelles au gélatino-bromure d'argent.

18° Etude des réactions chimiques et physiques concernant l'impression, le développement, le virage ou le fixage des épreuves négatives et positives. Influence de la température sur la sensibilité des plaques photographiques; leur conservation et le développement de l'image.

19° Application de la photographie et de la radiographie aux diverses sciences.

20° Méthodes microphotographiques et stéréoscopiques.  
Ce Congrès s'ouvrira à la Sorbonne le mardi 17 avril 1906.

\*  
\*\*

*The Photographic News* organisent des concours mensuels avec prix en argent et médailles. Les conditions de ces concours sont données dans *The Photographic News* du 15 septembre. Le concours de décembre est consacré aux vues de projection.

\*  
\*\*

La maison *Gætz*, de New-York, organise un concours entre tous les photographes, dont l'objet est l'exécution par la photographie d'un motif de couverture pour son nouveau catalogue.

\*  
\*\*

*Deuxième Concours photographique documentaire de la Société Havraise d'Etudes diverses.* — La Société Havraise d'Etudes diverses organise, pour l'année 1906, son 2<sup>e</sup> concours d'archives photographiques documentaires réservé aux sujets suivants, pris exclusivement dans le pays de Caux (arrondissements du Havre et d'Yvetot) :

1<sup>re</sup> SECTION. — *Les vieilles maisons et les vieilles rues du Havre et du Pays de Caux.*

2<sup>e</sup> SECTION. — *Les fêtes du Pays de Caux en 1906 : Fête nationale, kermesse, assemblées de village, fêtes nautiques, concours de musique, concours agricoles, etc., etc.*

Cette section n'a pas de caractère limitatif, elle comprend les fêtes et les réjouissances publiques de tous genres : civiles, militaires ou maritimes qui auront pu être données dans les arrondissements du Havre et d'Yvetot au cours de l'année 1906.

3<sup>e</sup> SECTION. — Section libre, ouverte *exclusivement* aux photographies de tous genres ayant un intérêt *documentaire* quelconque et se référant *uniquement* au Havre et au Pays de Caux. Sites, vues, monuments, scènes diverses, reproductions de mobilier, d'objets d'art, d'instruments divers, de costumes, de portraits, de manuscrits, etc., etc.

Ce concours sera suivi d'une Exposition qui ouvrira le 14 octobre.

## RÈGLEMENT

Le nombre de photographies à envoyer par chaque concurrent est illimité.

Chaque épreuve non montée sera envoyée en double. L'une d'entre elles sera la propriété du Musée havrais d'archives photographiques

documentaires du pays de Caux, l'autre sera envoyée au Musée national des archives photographiques documentaires de Paris.

Chaque épreuve devra représenter un sujet différent ou une vue différente du même sujet. Elle portera au verso une devise qui sera reproduite sur une enveloppe contenant le nom et l'adresse du concurrent. Le concurrent qui se ferait connaître s'exclurait lui-même du concours.

Les épreuves seront accompagnées d'une notice portant toutes indications précises sur le sujet représenté : lieu et date de la photographie. Dans le cas où les photographies envoyées dans la première et la troisième section représenteraient des sujets modifiés ou disparus, les indications le mentionneraient et devraient être aussi précises que possible.

Les photographies de dessins, gravures, tableaux se rapportant aux sujets indiqués seront admises. Dans ce cas, il serait fait mention des originaux reproduits. Aucune limite de format n'est indiquée pour les épreuves envoyées qui pourront être des vues directes ou des agrandissements, des vues simples ou des stéréoscopies.

Les agrandissements pourront être envoyés en une épreuve unique, à condition d'être accompagnés de l'épreuve originale.

Ne seront admises que les épreuves obtenues par un procédé inaltérable : gélatino-bromure, platine, charbon, tirage aux encres grasses.

Les épreuves qui, après examen du Jury, ne lui paraîtraient pas répondre entièrement au programme et aux conditions du concours seront exclues et mises à la disposition de leurs auteurs.

Des médailles seront distribuées aux lauréats du concours. Le nombre de ces médailles sera fixé suivant le nombre des envois.

Les envois devront parvenir *franco* au secrétariat de la Société Havraise d'Etudes diverses, Hôtel de Ville du Havre, avant le 6 octobre, dernier délai.

Un catalogue de l'Exposition sera dressé et envoyé à chacun des exposants qui jouiront de l'entrée libre de l'Exposition.

Les noms des membres du Jury de ce concours seront ultérieurement désignés.

\* \* \*

Nos annuaires photographiques publient des listes des sociétés photographiques de France et de l'étranger, dont il est intéressant de comparer les importances.

Ils accusent pour notre pays 73 à 116 sociétés photographiques, chiffre probablement trop réduit car il y en aurait 130 suivant d'autres indications.

Ils ne nous font connaître pour l'étranger que les chiffres suivants :

Belgique, 22 sociétés; Allemagne, 105 (il y en a plus de 200!); Autriche, 13 (!); Brésil, 1 (!); Chine, 2; Danemark, 2; Espagne, 3 (!); Etats-Unis, 99 (au lieu de près de 500!); Grande-Bretagne, 279 (en réalité près de 400); Colonies anglaises, 41 (près de 200); Hollande, 13; Italie, 7; Japon, 2; Norvège, 4; Portugal, 1; Roumanie, 1; Russie, 12; Suède, 8;

Soit au total 708 sociétés photographiques. Mais beaucoup de ces groupements manquent sans doute dans l'énumération car d'autres documents indiquent un chiffre total plus que double de celui-là.

Dans leurs relevés des membres des associations françaises, ces mêmes publications annuelles nous affirment que les deux principales sociétés de Paris : La *Société française de photographie* (reconnue d'utilité publique) et le *Photo-Club de Paris* comptent à peine 500 membres y compris leurs membres correspondants.

Certaines sociétés des départements comme la *Société Lorraine* atteignent 400 membres. D'autres plus modestes ne comptent que 25 à 50 sociétaires.

En général les sociétés étrangères surtout celles d'Allemagne, d'Angleterre et des Etats-Unis possèdent beaucoup plus de membres. Certaines atteignent le chiffre de 900 sociétaires sans compter les correspondants.

M.-L.





# L'À. B. C.

## de la Photographie



On a vu, par les indications des études sommaires précédentes, comment l'on s'est appliqué, scientifiquement et industriellement, à créer des systèmes optiques transmetteurs de la lumière de plus en plus parfaits et de plus en plus rapides ; c'est-à-dire permettant d'impressionner avec plus de rapidité les surfaces sensibles.

Celles-ci, d'autre part, n'ont cessé d'être perfectionnées, elles aussi, dans le sens de la rapidité comme à divers autres points de vue.

On a obtenu, par ces constants efforts, des promptitudes d'action vraiment merveilleuses. Mais on conçoit aussitôt qu'elles ont eu pour corollaire l'étude d'un organe essentiel dont nous avons déjà parlé à maintes reprises sans le décrire, et qu'il nous faut à présent considérer : *l'Obturbateur.*

Avec les plus anciennes couches sensibles, il fallait des impressions lumineuses d'une durée telle, que n'importe quel bouchon bien étanche, ajusté à la main devant l'ouverture de l'objectif, donnait une obturation pratiquement suffisante des rayons lumineux.

Avec ces bouchons, en moins d'une ou deux secondes, on démasquait ou remasquait sans difficulté l'ouverture de l'objectif, et cette durée de temps se trouvait négligeable dans l'ensemble d'une impression lumineuse, quinze, vingt, trente fois plus longue et même plus considérable encore.

Dès qu'il devint au contraire possible d'impressionner suffisamment des surfaces sensibles en un temps égal à une fraction de seconde, il fallut imaginer des obturations automatiques plus rapides que celles qu'on effectuait à la main avec des bouchons.

Les premiers obturbateurs automatiques furent simplement formés de deux planchettes glissant l'une sur l'autre. La première se fixait à

l'extrémité de l'objectif, en avant, sur le parasoleil, au moyen d'une vis de pression, ou de toute autre manière, tandis que la seconde, percée d'un trou de même diamètre que l'ouverture de l'objectif, pouvait tomber par son propre poids en glissant dans une rainure de la première planchette dès qu'un cran de déclenchement, poussé par un ressort, était ramené en arrière, soit avec la main, soit d'une autre manière.

L'obturateur étant *armé*, la planchette mobile masquait l'ouverture de l'objectif; mais quand, son déclenchement étant opéré, elle tombait, le trou qu'elle portait, en passant devant l'extrémité de l'objectif le démasquait pendant une fraction de seconde proportionnelle à la grandeur du trou et au poids de la planchette mobile.

Tel était le principe de l'obturateur à *guillotine*, encore parfois employé aujourd'hui et qui peut suffire pour de faibles instantanéités, car on a aussi la ressource d'accélérer la chute de la planchette mobile en tendant un ressort ou un fil de caoutchouc pour l'actionner.

Les obturateurs à *guillotine* peuvent aussi se placer à l'arrière des objectifs doubles symétriques, mais, le plus souvent, ils sont placés en avant, sur le *parasoleil* de l'objectif.

Plus compliqués, les *obturateurs à godets* succédèrent bientôt dans la copie aux obturateurs à guillotine. Ils avaient sur les premiers de nombreux avantages, mais ils étaient en revanche d'un prix plus élevé.

Ils consistaient en une sorte de boîte s'adaptant comme la guillotine sur le parasoleil de l'objectif, ou en arrière de celui-ci, dans la chambre noire. En guise de couvercle, un ou deux volets à charnières s'élevaient ou s'abaissaient, découvrant l'objectif dès que l'opérateur, pressant sur une poire en caoutchouc reliée à l'obturateur par un tube, désirait impressionner la plaque sensible.

Ce type d'obturateur s'est prêté à plusieurs combinaisons de mouvements qui favorisaient la rapidité de l'obturation ou la prolongation de l'impression lumineuse de certaines parties de l'image.

Il est encore très employé dans les ateliers de photographie et permet à volonté par un réglage préalable l'instantané ou la pose.

En dehors de ces deux types, dont il existe naturellement une foule de dérivés, la plupart des autres systèmes d'obturateurs ont pour principe le passage plus ou moins rapide de minces lames opaques devant ou derrière une ouverture constante.

Le plus généralement, actionnée par un ressort, la lame tourne sur un axe, dès que le déclenchement du ressort est provoqué par la pression d'une poire en caoutchouc, d'un bouton ou de tout autre organe analogue.

Plus ou moins tendu, le ressort donne des vitesses plus ou moins

grandes et le dispositif est complété par un enclenchement spécial intermédiaire pour les vues *posées*.

Enfin, un dernier système d'obturation est constitué par l'application à ce genre d'appareil du mode de fermeture des stores de chemin de fer, légèrement modifié.

Une bande flexible (d'étoffe caoutchoutée ou de toute autre matière analogue) s'enroule sur deux cylindres actionnés par un ressort. Cette bande porte une ouverture transversale qui laisse pénétrer la lumière jusqu'à la plaque sensible contre laquelle elle est placée et entraînée par la rotation des cylindres.

C'est ce qu'on nomme *l'obturateur de plaque*, qui donne les plus grandes rapidités d'obturation possibles dans les appareils photographiques d'amateurs.

Dans ces trois ou quatre grandes classes, il existe aujourd'hui tant de types d'obturateurs différents qu'il faut renoncer à les décrire ici.

Tous ont en somme pour but de permettre et d'empêcher successivement le passage de la lumière, soit avant, soit après le système optique, pour que la plaque ne soit soumise à l'action lumineuse que pendant une durée de temps déterminée.

Que l'obturation soit faite au moyen d'une ou de plusieurs lames métalliques disposées de telle ou telle manière, que ces lames soient découpées suivant telle ou telle forme; qu'elles passent dans tel ou tel sens; qu'elles se succèdent ou qu'elles s'entre-croisent; qu'elles découvrent ou non l'objectif en armant; qu'elles soient actionnées de telle ou telle façon, par des élastiques, des ressorts, des pistons, la compression de l'air ou de toute autre manière, peu importe si le résultat voulu est obtenu.

Tous les types de bons obturateurs ont donc leurs qualités, et ce que l'amateur doit savoir, c'est discerner l'obturateur qu'il lui faut pour le service qu'il veut demander à cet instrument.

Les obturateurs à *guillotine* ou à *volet* ne donnent que des fractions de secondes importantes. Ils permettent l'instantané mais seulement pour des sujets qui ne sont pas très rapprochés et qui n'ont pas des mouvements très rapides.

Les obturateurs d'invention plus récente dont sont munis la plupart des appareils actuels donnent des éclaircissements plus prompts mais souvent irréguliers, c'est-à-dire avec lesquels il y a généralement une partie de la plaque qui est plus impressionnée que l'autre parce que l'obturation n'est pas totale du commencement jusqu'à la fin. Ce défaut est négligeable dans la pratique courante de l'amateur. Pour les instantanés très rapides où il faut l'éviter on a recours à des systèmes plus

perfectionnés, mais plus coûteux aussi, qui donnent des obturations plus rationnelles.

L'obturateur de plaques, pour les appareils de formats petits et moyens est celui qui donne la plus grande rapidité d'obturation, mais il n'est guère possible de l'adapter aux instruments à main de dimensions très réduites comme les jumelles, les poket Kodak, etc., parce qu'il prendrait trop de place dans l'appareil et en augmenterait le volume dans une trop grande proportion.

*Les Viseurs.* — Avec les chambres noires d'atelier et les chambres de *touriste* on ne fait généralement pas usage de *viseur*, parce qu'il ne saurait y en avoir de meilleur que la glace dépolie de l'appareil lui-même et qu'on peut toujours viser son sujet à l'aide de cette glace, quand il est immobile, puisqu'on a ensuite le temps de remplacer le verre dépoli par le châssis négatif. Mais dans la reproduction instantanée des choses mobiles, qui se déplacent et qu'il faut suivre pour les atteindre en quelque sorte à la volée, le remplacement de la glace sensible est impossible, parce qu'il prendrait trop de temps.

Il faut que cette glace sensible soit d'avance prête à recevoir, par l'objectif, l'impression lumineuse, c'est-à-dire qu'elle soit en place et que la visée s'effectue autrement qu'au moyen de l'objectif normal de l'appareil. Le *viseur* résout ce problème.

Comme dans presque tous les cas où l'on exécute une photographie instantanée l'objet en mouvement n'est pas *contre* l'appareil, mais à une certaine distance de l'objectif, l'angle embrassé par celui-ci est toujours assez grand pour que l'on soit sûr d'y comprendre cet objet, pourvu que l'appareil soit bien braqué dans sa direction.

C'est ainsi que quelques amateurs, opérant avec des appareils à main qu'ils tiennent sous le bras, arrivent, avec un peu d'accoutumance préalable, à le braquer dans cette position *au jugé*, comme le chasseur tire à plomb *sans épauler*, escomptant très justement l'angle d'écartement (pourtant beaucoup moindre) de ses projectiles.

Mais pour simplifier, pour éviter surtout à l'amateur le souci de cette accoutumance préalable, enfin pour lui faciliter des visées tout à fait exactes, on a imaginé plusieurs sortes de petits appareils parmi lesquels le plus rudimentaire est un simple cadre de petites dimensions portant deux fils croisés au milieu.

Ce petit cadre se fixe à l'extrémité de la chambre à main, et l'on voit, circonscrite par ses bords, toute la partie de paysage qui sera reproduite sur la plaque. Bien que très élémentaire, ce viseur n'est pas le moins exact et le moins bon de ceux qui existent, au contraire.

Sur l'extrémité ou sur le côté de l'appareil à main on peut aussi fixer une petite loupe formée d'une lentille concave avec monture

métallique, ayant un angle égal à celui de l'objectif de l'appareil.

Enfin, la plupart des très petits appareils à main sont munis de viseurs spéciaux, simple chambre noire, dans laquelle l'image du sujet est renvoyée par une petite glace inclinée sur un petit carré de verre dépoli.

*L'outillage photographique.* — L'amateur peut se contenter de *prendre des vues* et s'épargner les manipulations photographiques en faisant développer ses plaques, exécuter ses épreuves positives, par des artisans spécialistes. Mais s'il s'intéresse réellement à la photographie et s'il veut bien se rendre compte de ce qu'il fait, loin d'éviter ces manipulations un peu absorbantes, il s'applique à les pratiquer.

L'outillage nécessaire peut se réduire à quelques vases ou cuvettes et à une lanterne photographique à verre rouge.

En voyage, la nécessité de limiter les accessoires de photographie au strict nécessaire entraîne cette simplification.

Mais les petits travaux de laboratoire peuvent être facilités, abrégés, perfectionnés au moyen d'une grande quantité de menus objets qu'il est bon de connaître et dont nous allons esquisser la revue :

Tout d'abord la lanterne qui donne une lumière artificielle faible et inactinique, c'est-à-dire n'impressionnant pas sensiblement les plaques, est le premier outil indispensable pour charger et décharger les appareils et pour développer les surfaces sensibles impressionnées.

Un simple cylindre de verre rouge (mais d'un rouge spécial, inactinique, dit : *rouge rubis*), planté sur un morceau de bois percé de trous (pour la prise d'air inférieure indispensable) et recouvert d'un capuchon métallique, laissant échapper les gaz de combustion (mais non la lumière) constitue, avec une simple bougie, une lanterne photographique.

On a fait, suivant ce principe élémentaire, des lanternes en papier rouge inactinique très commodes pour le voyage puisqu'elles se replient et ne se cassent pas.

Toutes les sources lumineuses, depuis la veilleuse jusqu'à l'électricité, sont utilisables dans les lanternes photographiques, pourvu qu'il n'en sorte aucun rayon actinique.

D'ailleurs l'intensité de la lumière est secondaire en principe, mais la commodité et la propreté, la possibilité de faire varier les intensités lumineuses sont dans le laboratoire des avantages à considérer. L'industrie fabrique un grand nombre de lanternes pliantes ou démontables pour le voyage. On n'a guère que l'embarras du choix entre les modèles usités.

On trouve enfin aujourd'hui, à des prix très modérés, des ampoules électriques en verre rouge rubis, spécialement faites pour la photographie.

Après la lanterne les *produits* photographiques sont les objets de première nécessité dans le laboratoire.

Si l'on opère le développement de l'image latente et son fixage au moyen de bains tout faits à l'avance, vendus au litre dans le commerce les *développeurs* et *fixateurs* sont livrés en flacons qui suffisent pour leur usage : il n'y a qu'à se procurer une éprouvette graduée pour en exécuter les dosages.

Si l'amateur préfère au contraire faire ses bains lui-même d'après des formules déterminées, il lui faut se munir de quelques flacons pour les produits et les conserver en provision. Enumérons ces objets :

Pour les liquides, quelques flacons de 250, 500 et 1000 grammes. Pour les sels, une autre petite série de flacons à *large ouverture* de mêmes dimensions.

Le bouchage à l'émeri n'est pas indispensable, car le bouchon de liège paraffiné assure une fermeture parfaite et une ouverture toujours aisée.

Un ou plusieurs entonnoirs de verre, de gutta ou de carton durci de 500 à 1000 grammes faciliteront le transvasement des liquides et permettront les filtrages des solutions pour lesquels on emploiera de préférence le papier-filtre blanc.

Le commerce vend des filtres tout faits, c'est-à-dire tout découpés et plissés ainsi que des papiers-filtres en mains ou en rames pour ceux qui les savent préparer.

Composer soi-même ses bains entraîne à faire des pesées pour les dosages. Une petite balance Roberval de 1 kilog suffit amplement pour les pesées photographiques. On fait aussi usage en voyage de trébuchets ou de balances à fléau de très petites dimensions.

\* \* \*

La plupart des sels employés en photographie se dissolvent très facilement. Néanmoins, pour quelques-uns, qui sont d'une dissolution plus lente, afin de gagner du temps; pour élever aussi au besoin la température des bains de développement, une lampe à alcool est un accessoire utile.

Les bains préparés, on peut en faire l'emploi dans des récipients quelconques inattaquables aux acides. Mais les plats creux, soupières, saladiers et autres ustensiles analogues sont lourds et encombrants, ils se prêtent mal en outre par leurs formes aux immersions et manipulations des plaques et papiers.

Le commerce fournit à bas prix des *cuvettes photographiques* d'un usage bien plus commode. Les plaques y reposent à plat et s'y trouvent ainsi recouvertes de liquide développeur ou fixateur sans qu'il soit

très abondant, de telle sorte que dans l'économie des produits que ces cuvettes permettent de réaliser on retrouve non seulement très vite la valeur de leur achat, mais encore, leur emploi réalise en peu de temps des diminutions de dépenses de produits relativement considérables.

A ce point de vue il n'y a donc lieu d'employer des récipients quelconques que pour les *lavages*, parce qu'ils se font à l'eau pure.

Les cuvettes photographiques existent dans tous les formats de plaque. On les fait en porcelaine, en faïence, en tôle émaillée, en verre moulé, en gutta, en celluloïd, en carton durci. Il en existe de verticales pour les développements lents, en solutions diluées; de closes pour les développements en pleine lumière; d'autres à bascule, etc., etc,

Il est nécessaire d'en avoir au moins deux : une pour le développement et une pour le fixage, afin que chacune reste toujours affectée au même emploi. Cette distinction est presque nécessaire, d'abord parce qu'on a souvent un cliché au fixage pendant qu'un autre est au développement, puis parce qu'il faudrait avec une seule cuvette procéder, après chaque nature d'opérations différentes, à des lavages trop minutieux pour être sûr que rien ne reste dans la cuvette (aucune trace chimique) des produits précédemment employés.

(A suivre).



# La Manière de faire



*Photographies d'intérieur.* — M. le comte d'Osseville, dans le *Bulletin de la Société Caennaise de Photographie* dit fort justement :

« Pour bien photographier un intérieur d'édifice ou d'appartement, la première précaution à prendre est de se munir de plaques anti-halo ou de revêtir les plaques ordinaires d'un enduit anti-halo, sous peine de voir une fenêtre, un vitrail, un reflet sur un bronze ou sur une potiche occasionner le fâcheux halo qui gâtera le cliché.

« Il faut de plus avoir un pied assez haut pour que le verre dépoli se trouve à hauteur de l'œil lorsqu'on est debout et même plus haut si c'est possible. Rien n'est laid comme une photographie prise trop bas. Le verre dépoli quadrillé est fort utile parce qu'il permet facilement de vérifier s'il n'y a pas déformation, et la déformation est un défaut capital. La perfection est de placer un niveau d'eau sur la chambre noire et de faire jouer la planchette à décentrement jusqu'à ce que l'image soit bien en plaque.

« Certains photographes ne tiennent pas compte du niveau d'eau et font manœuvrer une bascule placée à l'arrière de leur chambre pour corriger les déformations. Je suis absolument opposé à ce système, d'abord parce qu'on se contente d'un à peu près, ensuite parce que jamais la mise au point ne peut être uniformément bonne; il faut toujours plus ou moins *tricher*. Mais, me direz-vous, on diaphragme un peu davantage et l'on a une netteté uniforme. Erreur, vous n'avez jamais la netteté absolue et encore moins la perspective rigoureusement juste. Or, ce sont les deux qualités indispensables pour un bon cliché.

« Enfin, pour les intérieurs, il faut prendre, autant que possible, un objectif à assez grand angle, 80 à 90 degrés, afin d'avoir également au point les objets rapprochés et les objets éloignés. Je sais bien qu'un tel objectif fera paraître la pièce plus grande, mais ce n'est pas toujours un défaut, au contraire. »

\*  
\*\*

*Vernis pour objets en bronze.* — Ce vernis est en réalité composé de deux vernis de nuance différente, qu'on mélange diversement suivant la teinte

qu'on veut donner, entre le rouge foncé et le doré. Le premier liquide se fait avec 40 gr. de gomme-laque pâle en écailles de très bonne qualité, 12 gr. de laque de Florence en poudre, 30 gr. de gomme-gutte et 6 gr. de sang-dragon en poudre, qu'on met dans une bouteille avec 400 gr. d'esprit-de-vin. On fait dissoudre et on active la dissolution par chauffage au bain-marie et agitation fréquente. Il faut décanter ensuite soigneusement. Le second liquide se compose de 24 gr. de gomme-gutte dans 400 d'esprit-de-vin.

\*  
\* \*

*Celluloïd incombustible.* — Le celluloïd, formé de cellulose et de camphre, est un très bon isolant électrique. Mais il a le très grave défaut d'être très facilement inflammable. La *Revue pratique de l'électricité* indique que MM. Mabile et Leclerc ont trouvé un moyen de le rendre incombustible. On dissout le celluloïd dans un mélange d'éther et d'alcool, et on incorpore à la solution une certaine quantité d'un sel de fer, chlorure ferrique ou autre. On évapore ensuite le dissolvant et le celluloïd obtenu est parfaitement incombustible.

*La Nature).*









P. Berger.

Printed et Distribué en France par l'Union Française de la Photographie

RÉSURRECTION



# GEKAWERKE Akt.-Ges. Hanau s. M.

SUCCESSEUR DE

Fabrique Photochimique D<sup>r</sup> G. KREBS, Offenbach-sur-Mein

## ÉPREUVE



Avec poudre ordinaire instantanée

Avec cartouches panchromatiques à  
lumière à longue durée.

SUR PLIQUES PERCHROMO



## L'Invention nouvelle



*Fabrique photochimique Dr G. Krebs Offenbach s. M. ; Gekawerke Akt.-Ges. Hanau s. M., successeur, vient de créer des cartouches et poudre panchromatiques à lumière à longue durée; nouvelle source de lumière la meilleure et absolument sans danger pour poses et instantanés de toutes sortes et en même temps pouvant remplacer les écrans jaunes.*

Cette nouvelle conquête dans le domaine de la photographie artistique rend possible les photographies sur plaques ortho et panchromatiques sans avoir à faire emploi des verres jaunes; la cartouche panchromatique à lumière à longue durée formant en même temps la source de lumière et l'écran jaune, de telle sorte que les couleurs peuvent être reproduites avec toutes leurs valeurs.

Les cartouches et poudre panchromatiques à lumière à longue durée trouvent leur emploi dans des appartements sombres pour épreuves de poses et instantanés en remplacement de la lumière du jour et de l'écran jaune; en outre, elles viennent en aide à la lumière du jour dans des pièces faiblement éclairées.

La durée de l'éclairage, la grandeur des cartouches panchromatiques à lumière à longue durée dépendent de différentes circonstances à savoir : la luminosité de l'objectif, le degré d'ouverture du diaphragme, la sensibilité des plaques, l'éloignement entre les sources de lumière, l'objet et l'appareil comme aussi la couleur et le pouvoir de réflexion des murs ou des environs. On ne peut donc donner des chiffres fixes pour l'éclairage, cependant on peut fixer approximativement d'après les exemples suivants le temps de l'éclairage pour chaque cas particulier.

Pour prendre une photographie de 2—3 personnes, il suffit avec pleine ouverture ou le plus grand diaphragme et un objectif très lumineux d'avoir un temps d'éclairage d'une 1/2 seconde pour un éloignement de 2 mètres. Pour de plus grands groupes par ex : 10—20 per-

sonnes, on brûle à droite ou à gauche de l'appareil une cartouche de 1 seconde et du côté opposé une cartouche de 2 secondes; l'on a ainsi une bonne répartition de la lumière et un bon éclairage des modèles. La force de la lumière décroissant en raison directe du carré des distances, l'éclairage doit être quadruplé pour un éloignement double, et neuf fois plus fort pour un éloignement triple, ou alors le temps de l'éclairage doit être prolongé de quatre fois ou de neuf fois.

Pour les photographies d'intérieurs de petites pièces, une cartouche brûlant de 4 à 7 secondes suffira; pour de plus grandes pièces, on utilisera deux cartouches et on brûlera de chaque côté de l'appareil une cartouche. Pour les reproductions de tableaux, on prend toujours deux cartouches qui seront brûlées l'une après l'autre, à droite et à gauche de l'appareil; la grandeur des cartouches ainsi que la durée de combustion dépendent de la grandeur de l'image à photographier et de l'éloignement.

En ce qui concerne l'arrangement et la disposition de la source de lumière, de l'appareil et de l'objectif, les mêmes règles suivies dans les épreuves photographiques à la lumière instantanée font loi ici. La source de lumière est placée sur le côté de l'appareil à 2—2½ m. de hauteur, de façon qu'aucun rayon de lumière ne puisse frapper directement l'objectif, ce qu'il est facile d'éviter du reste en plaçant un carton entre l'objectif et la source lumineuse. Pour que les personnes ne soient pas trop vivement éclairées, on place entre elles et la source de lumière un cadre, d'environ un mètre carré, recouvert de papier de soie, ou toile translucide d'architecte, ce qui rend l'éclairage plus modelé et plus naturel. Cet arrangement est bon seulement pour les poses; pour les instantanés, cet écran absorberait trop de lumière. L'on peut augmenter considérablement la force de lumière si l'on place derrière elle un morceau de carton blanc, une plaque de tôle peinte en blanc, et si l'on suspend un drap blanc du côté opposé à la source de lumière et sur le côté d'ombre du modèle. Grâce à cet arrangement, la lumière est réfléchiée et les ombres éclairées. Pour éviter une profondeur d'ombre trop forte dans l'image, on place souvent et avantageusement une lampe à environ 1 mètre de hauteur du côté de la pièce, qui se trouve en face de la lumière à longue durée; cette lampe est naturellement protégée d'un carton du côté de l'objectif. Pour photographier de grandes pièces, galeries, des grottes souterraines, chapelles ou de très grands tableaux, le mieux est de brûler une cartouche à droite et à gauche de l'appareil, et ceci à différentes hauteurs, variant de 1½ m. à 2½ m., dans des grandes salles il faudrait en brûler plusieurs. La combustion peut avoir lieu en même temps ou consécutivement; ce dernier procédé se recommande surtout pour les reproductions de peintures à l'huile, on évite ainsi de rendre

trop visible la structure de la toile. Pour les photographies d'intérieurs avec combinaison de la lumière du jour et de l'éclairage artificiel, la cartouche panchromatique à lumière à longue durée est le meilleur et le plus simple moyen pour l'éclairage des parties ombrées.

La force de lumière de l'objectif et le degré d'ouverture sont d'une grande importance. Pour les poses avec cartouches panchromatiques à lumière à longue durée, on met un grand diaphragme (F/6 ou F/8); pour les instantanés, on travaille toujours avec pleine ouverture ou avec le plus grand diaphragme.

*Cartouches et poudre panchromatiques à lumière à longue durée.* — Quand il s'agissait d'objet devant dans leur reproduction redonner leur couleur véritable, il fallait jusqu'ici employer les plaques ortho et panchromatiques avec interposition d'un écran jaune absorbant beaucoup de lumière, mais on ne pouvait obtenir aucune épreuve ou seulement très imparfaite, quand la source de lumière était la lumière instantanée.

L'emploi des cartouches et de la poudre panchromatiques à lumière à longue durée fait disparaître ces inconvénients; leur lumière est si riche en rayons jaunes, verts et rouges, qu'il est possible de reproduire absolument intégralement les valeurs des nuances pour toutes les couleurs et même le rouge le plus intense sans écran jaune.

Pour ces épreuves, il est absolument nécessaire de se servir de plaques panchromatiques.

Il est reconnu que ni la lumière du jour ni celle du soleil ne sont à même de rendre, d'une façon absolument complète, dans leur valeur, la tonalité respective de toutes les couleurs sur les plaques panchromatiques, sans l'interposition d'un transparent jaune. Les cartouches et la poudre panchromatiques à lumière à longue durée du Dr G. Krebs ne représentent pas seulement la source de lumière artificielle (en remplacement de la lumière du jour ou du soleil), mais rendent inutile l'emploi autrefois nécessaire d'un transparent jaune. Grâce à l'emploi des cartouches et poudre panchromatiques à lumière à longue durée, nous avons une combinaison de source de lumière et de transparent pour couleur dans les photographies sur plaques sensibles aux couleurs, et ceci avec une parfaite reproduction des tonalités des couleurs des objets photographiés dans une si courte exposition que ne rendait possible aucune source de lumière jusqu'alors employée.

On peut aussi photographier avec les cartouches panchromatiques à lumière à longue durée sur des plaques ordinaires, toutefois on ne doit pas s'attendre à avoir une parfaite reproduction des nuances des couleurs.

Un avantage des cartouches panchromatiques à lumière à longue durée, est qu'elles peuvent être façonnées pour une durée de combustion

de 2 à 120 secondes ; on peut donc prendre plusieurs épreuves l'une après l'autre (par ex : de 2 secondes de durée de combustion). Comme la force de lumière de ces cartouches est égale aux meilleures poudres instantanées, on peut avoir des instantanés de  $\frac{1}{2}$  seconde de temps d'exposition. Un autre avantage des cartouches panchromatiques à lumière à longue durée est qu'elles sont absolument insensibles au frottement, aux coups ou heurts, leur conservation sous tous les climats et toutes les zones est infinie. Tandis que d'autres mélanges de lumière à longue durée produisent en brûlant des gaz ou des fumées délétères, les nouvelles cartouches panchromatiques à lumière à longue durée sont absolument exemptes de tout poison, en outre les résidus produits par la combustion et la fumée minime qui provient de leur combustion ne sont aucunement nuisibles.

L'ouverture pratique des cartouches à lumière à longue durée est particulièrement remarquable, elle présente un corps complet qui peut être allumé à la mèche qui y est adaptée, seulement au moyen d'une allumette, et ceci absolument sans danger. Aucun mélange précédent de poudre, aucun pesage remplissage n'est nécessaire. L'aptitude d'emploi des cartouches et poudre panchromatiques à lumière à longue durée est multiple ; mentionnons seulement ici : photographies de personnes et de groupes, éclairage artificiel combiné de lumière du jour et artificielle, photographies de costumes, de militaires, scènes de théâtre, photographies anatomiques, dermatologiques et pathologiques, photographies pour cinématographes, photographies de grottes, de mines, etc. ; elles peuvent aussi être employées comme source de lumière pour microphotographie, photographies de machines, objets techniques, tableaux, aquarelle, édition d'art, enfin partout où il s'agit d'avoir des reproductions correctes de la valeur des couleurs.



# DE-CI DE-LA



La *Gazette des Tribunaux* rend compte de deux affaires qui contribuent à déterminer la jurisprudence photographique.

Dans la première affaire, il s'agissait de la distribution, dans le public, de cartes reproduisant le portrait de M<sup>me</sup> D..., décédée depuis, cartes au bas desquelles étaient imprimés ces mots suggestifs : « Celle qui vous aime d'après l'appareil automatique, l'agence de mariage de Philippe Léoni. »

Considérant cette distribution, qui n'avait été autorisée, ni par M<sup>me</sup> D... de son vivant, ni après son décès par les héritiers, comme essentiellement préjudiciale, ces derniers avaient assigné M. Léoni en dommages et intérêts et en restitution, sous astreinte de cent francs par jour de retard, de tous les clichés et épreuves se trouvant en sa possession. Le préjudice causé à la mémoire de M<sup>me</sup> D..., disaient les héritiers par l'organe de leur avocat, M<sup>e</sup> Flageul, est d'autant plus important que le libellé des prospectus de publicité de M. Léoni porte textuellement la mention : « Que les cartes photographiques étaient destinées aux casinos, bals, rendez-vous de viveurs et à tous établissements de plaisir, où elles devaient faire la joie des collectionneurs, jeunes et vieux. »

M. Léoni, qui ne conteste pas les faits, s'est borné à appeler en garantie la « Société de reproduction industrielle », qui lui avait vendu les photographies incriminées.

Après avoir posé en principe que la famille d'une personne décédée a toujours le droit de s'opposer à ce que le portrait de cette personne puisse être, sans une autorisation préalable, l'objet d'une publicité quelconque et déclaré qu'un pareil droit ne saurait être méconnu sans froisser les sentiments les plus intimes et les plus respectables, le Tribunal déclare M. Léoni responsable du préjudice par lui causé et le condamne à payer à chacun des héritiers, trois cents francs de dommages et intérêts, sauf son recours, jusqu'à concurrence seulement du tiers des condamnations prononcées contre la « Société de reproduction photographique industrielle ».

Le Tribunal condamne, en outre, M. Léoni à remettre aux héritiers,

sinon les clichés qu'il justifiait ne pas avoir en sa possession, du moins toutes les épreuves se trouvant entre ses mains.

Dans la seconde affaire, la situation était quelque peu différente. M<sup>me</sup> Nadaud de Buffon, statuaire, s'était fait photographe, chez M. Reutlinger, dans le costume de la reine de Saba, au prix réduit d'artiste.

Or, quelque temps après, elle constatait que son portrait, reproduit sous forme de cartes postales au bas desquelles son nom était imprimé, se trouvait à la devanture d'un certain nombre de magasins.

Le fait dûment constaté, M<sup>me</sup> de Buffon avait assigné M. Reutlinger en dommages et intérêts. Celui-ci répondait qu'ayant accepté le prix d'artiste, M<sup>me</sup> de Buffon devait être traitée en artiste, les prix d'artiste impliquant une faveur compensée, d'après les usages, par un droit certain de reproduction.

Le Tribunal n'a pas admis cette explication, qu'il a rejetée par des considérations à la fois de principe et de fait. Quelques attendus sont à retenir :

« Attendu, en droit, dit le jugement, que le photographe ne peut faire usage de ses clichés, les reproduire, afficher et mettre en vente les photographiés, sans l'autorisation expresse de la personne dont les traits sont reproduits;

« Que, toutefois, cette autorisation pourrait n'être que tacite, lorsque, s'agissant d'artistes ou de personnages célèbres dont le photographe a sollicité lui-même la clientèle, celui-ci a opéré gratuitement, remettant à ses modèles, à titre gracieux, des épreuves de leur portrait;

« Que, dans ces conditions de gratuité, ceux-ci n'ont pu se méprendre sur les intentions de l'artiste, d'acquérir un droit favorisant l'exploitation de son commerce, et ont tacitement autorisé la reproduction, en échange des épreuves qu'il leur a livrées. »

Or, ajoute le Tribunal, en admettant que, d'après les prétentions de M. Reutlinger, appuyées de la déclaration de la Chambre syndicale, le prix d'artiste implique le droit de reproduction, il ne s'agit là que d'un usage et non d'un droit. Cet usage ne pourrait donc être opposé à M<sup>me</sup> de Buffon, que si son existence lui avait été révélée

M. Reutlinger ne faisant pas cette preuve, et M<sup>me</sup> de Buffon établissant que, quelques mois auparavant, au moment où elle avait fait faire le portrait de sa fillette, M. Reutlinger avait pris la précaution de lui faire signer une autorisation spéciale de la reproduction, le Tribunal en conclut à l'inexistence d'une convention, même tacite entre les parties, et, en conséquence, il alloue à M<sup>me</sup> de Buffon des dommages et intérêts, réduits toutefois à cinq cents francs, à raison de ce fait que M. Reutlinger pouvait, de très bonne foi, s'être mépris sur l'étendue de ses droits.

Le Tribunal ordonne, en outre, sous astreinte de cinq francs par chaque infraction constatée, la cessation, dans les huit jours, à compter du jugement, de la distribution, de la vente et de l'exposition des portraits de M<sup>me</sup> de Buffon.

M<sup>e</sup> Bazire s'est présenté pour M<sup>me</sup> de Buffon, et M<sup>e</sup> Paul Morel pour M. Reutlinger.

\* \* \*

*Les Groupes.* — Dans son remarquable ouvrage : *La Pose et l'Eclairage en Photographie*, notre distingué confrère M. C. Klary, donne, sur la photographie des groupes les précieux conseils suivants :

Ce que nous avons pu apprendre du traitement d'un modèle seul, nous fera comprendre que l'exécution des groupes n'est pas un travail facile.

Il nous faut ici surmonter non seulement les difficultés afférentes à chaque individu et la gaucherie que possède le public, qui désire être photographié en groupe, mais aussi une grande difficulté pour obtenir un arrangement agréable de plusieurs personnes, pour faire de bons portraits de chacune d'elles, en étant privé de ces principes de subordination et de contrastes, desquels dépendent l'unité et l'intérêt de semblables représentations.

Dans les petits groupes de deux ou trois personnes, amis intimes, ou membres d'une même famille, un arrangement agréable et plus facile à obtenir; elles peuvent être intéressées dans la lecture d'une lettre ou d'un livre, engagées dans une conversation, ou occupées avec les gentilleses d'un enfant. De petits groupes de jeunes hommes ou de jeunes femmes pourront être arrangés plus facilement, parce que les personnages peuvent être dans une action d'intérêt commun. Lorsque les parties basses des personnages présentent des difficultés, on les fera asseoir à une table pour enlever la difficulté. Dans de semblables représentations, la composition pourra être la forme pyramidale, ou bien nous pourrions simplement chercher un arrangement bien balancé et la variété des lignes, dans la position des têtes et des corps.

Il faudra éviter la confusion de l'intérêt ou par trop de complication. Les personnages ne seront pas placés trop près les uns des autres, la combinaison ne sera pas trop grande pour l'espace qu'ils occupent, ou bien l'effet serait désagréable.

En général, un contour convexe est préférable dans tous les groupes, il procure de la solidarité, de la hardiesse et de la grâce. La ligne ne dépend pas toujours des corps, mais elle peut être obtenue par des draperies ou des accessoires, qui ne doivent cependant être employés que s'ils sont directement utiles. Les angles, spécialement les angles

droits et les lignes parallèles des têtes seront évités, parce qu'ils troublent l'œil et empêchent l'unité des diverses parties du groupe, ce qui est essentiel pour cette unité. Les têtes doivent toujours être les points principaux d'intérêt et leurs positions relatives constituent le facteur le plus important dans le succès du groupe. Elles ne doivent pas être arrangées de façon à former un dessin régulier ou géométrique, ni placées directement au-dessus les unes des autres. Des différences très peu importantes produiront souvent une variété agréable. Les lignes en connexion avec les personnages composant le groupe doivent être aussi simples et aussi gracieuses que possible, mais une ligne rigide horizontale entre deux personnages procurera plutôt l'aspect de séparation que l'unité. La répétition de la même ligne en courbe sera quelquefois utile pour donner la sensation de l'unité qui ne serait pas obtenue par d'autres moyens. Des lignes convergentes doivent être évitées, à moins qu'il n'existe quelque point d'intérêt à leur convergence.

Les grands groupes, spécialement ceux qui sont exécutés en plein air, présentent des difficultés particulières dans l'arrangement et le résultat est très souvent compromis.

Lorsque cinquante ou soixante personnes, par exemple, sont groupées dans un atelier (de dimensions nécessaires), il est inévitable que le résultat constituera une masse de têtes placées comme des spécimens sur des rayons, dans un musée.

Même dans un cas semblable, si les têtes peuvent être arrangées en lignes elliptiques autour d'un groupe central, le résultat sera plus intéressant que la ligne de groupe parallèle commune. En faisant un grand groupe en plein air, on a beaucoup plus de liberté dans l'arrangement, spécialement s'il existe un portail avec des marches; ceci permettra une variété de lignes et la subordination, sans diminuer la valeur du groupe, en le faisant ressembler à une collection de portraits séparés. Le meilleur moyen, peut-être, d'exécuter un groupe semblable, consiste à former des séries de groupes plus petits, de forme pyramidale, toutes tombant dans les lignes d'une pyramide plus grande.

Chaque fois qu'il sera possible d'exprimer une action dans un groupe, il faudra donner la variété de la pose et l'unité d'arrangement.

Ainsi, un certain nombre de personnes pourront être groupées, comme si elles descendaient d'une entrée de porte ou paraissaient monter un escalier. Dans de telles formes de composition, la variété est infinie et le but commun produit un caractère complet d'intérêt.

C. K.

(Extrait de l'ouvrage : *La Pose et l'Eclairage en Photographie*, par C. KLARY.)

# H. BELLIENI

Constructeur d'Instruments de Précision

Grand Prix : Paris 1900 - Hanoi 1902. 17, Place Carnot

Deux grands Prix : Saint-Louis 1904. NANCY



## Jumelles Bellieni

Simples, Universelles et Stéréoscopique

Avec décentremens identiques des viseurs  
et des objectifs.

Visée horizontale à hauteur de l'œil.

Grands angles interchangeables à volonté.

Télé-objectif permettant la prise des vues à  
longue distance, ajustable sur tous les modèles.

Demandez les " Notes Photographiques Illustrées "

100 Pages - 230 Illustrations - Prix : 2 fr. — Catalogue : franco.

Société Anonyme " GEKAWERKE " Hanau-sur-Mein

Ancienne Maison Fabrique Photochimique, Dr. G. KREBS

PARIS — 42, Rue de l'Echiquier, 42 — PARIS



## Produits Photochimiques " GEKA "

DIOPHÈNE " GEKA ", nouveau révélateur, rapide, éner-  
gique, sans voile, universel, en solutions et en cartouches.

## VIRAGES EN COULEURS " GEKA "

donnant des tons d'une richesse et d'une inaltérabilité remarquables

RÉVÉLATEURS, RENFORÇATEURS, FIXATEURS, AFFAIBLIS-  
SEURS VIRAGES A L'OR ET AU PLATINE, VERNIS, etc.

CARTOUCHES A LUMIÈRE SANS FUMÉE A LONGUE  
DURÉE, pour la photographie dans les endroits sombres.

ÉCLAIR SPHÉRIQUE GEKA, POUDRES ÉCLAIR EN TOUS  
GENRES.

ÉCRANS FLEXOID, pour l'éclairage de la chambre noire  
d'après le professeur Dr. A. Miethe.

ÉCRANS FLEXOID, pour la photographie en trois couleurs.

PHOTOMÈTRE FLEXOID, d'après le professeur Dr. A. Miethe.

FENÊTRE DE CHAMBRE NOIRE, d'après le Dr. E. W. Büch-  
ner avec ÉCRANS FLEXOID du professeur Dr. Miethe.



Les produits GEKA sont en vente chez tous  
les marchands. Catalogue gratis et franco.

# REVUE SUISSE DE PHOTOGRAPHIE

FONDÉE EN 1889

PUBLICATION MENSUELLE ILLUSTRÉE

Rédacteur en Chef :

D<sup>r</sup> R. A. REISS, Privat-docent, Chef du laboratoire de photographie de l'Université de Lausanne



Principaux collaborateurs :

Collaborateurs français

MM. LÉON VIDAL, Paris.  
D<sup>r</sup> E. TRUTAT, Foix.  
Prof. E. WALLON, Paris.  
A. et E. LUMIÈRE, Lyon.  
etc., etc.

MM. D<sup>r</sup> J. AMANN, Lausanne.  
D<sup>r</sup> E. DEMOLE, Genève.  
D<sup>r</sup> SCHMIDT, Paris.  
H. REEB, chim. à Paris.  
etc., etc.

Collaborateurs allemands

MM. D<sup>r</sup> O. Vogel, Zurich.  
FRITZ HANSEN, Berlin.  
D<sup>r</sup> C. STURENBERG, Munich.  
Prof. O. SCHEFFLER, Berlin.  
D<sup>r</sup> O. KATZ, Chalottenburg.

Collaborateur italien, M. le Professeur NAMIAS, Milan, etc., etc.

Abonnements et Annonces pour la France

H. MERCIER, 1, Rue de la Bourse, PARIS

Les Abonnements partent du 1<sup>er</sup> Janvier

PRIX D'ABONNEMENT, pour la France . . . . . par an. Fr. 10,50

Éditeurs-Propriétaires : CORBAZ ET C<sup>e</sup>, Lausanne (Suisse)

Ancienne Maison . . .  
FONTAINE \* . . .  
PELLETIER ET  
ROBIQUET, Mem-  
bres de l'Institut . . .

Exposition Uni-  
verselle 1900 :  
Grand Prix.

BILLAULT

**CHENAL \* DOUILLET & C<sup>ie</sup>**

Pharmaciens de 1<sup>re</sup> classe, Successeurs

22, Rue de la Sorbonne, PARIS

Usines à Billancourt et à Malakoff

♦ PRODUITS CHIMIQUES PURS POUR ♦  
♦ ♦ ♦ LA PHOTOGRAPHIE ♦ ♦ ♦  
♦ ET LES ARTS PHOTOGRAPHIQUES ♦

SPÉCIALITÉS DE LA MAISON :

Carbonates de soude et de potasse purs. — Sulfite de soude cristallisé pur et anhydre pur. — Iodures et bromures purs.



## Bulletin Photoglob

Revue illustrée des

AMATEURS PHOTOGRAPHES

12 Fascicules par an

Belle publication format 24×32 cm.

ABONNEMENTS :

UN AN : Suisse, 6 fr. 50 ; France et Etr., 8 fr. 75

Extrait des numéros de l'année

Sur le développement artistique de la photographie. — Concurrence photographique. — Sur le révélateur Unal. — La Photographie en montagne. — Application de la Catalyse en photographie. — Galvanophotographie. — Points de vue d'ensemble. — Sur la valeur d'un objectif photographique. — La Photographie et l'Esthétique. — La Photographie et son rôle éducateur. — Conseils aux amateurs voyageant en Russie. — Procédés d'amateur. — Renforcement partiel des images faibles. — La gaieté dans l'art. — Principes chimiques de la Photographie. — Petites misères (Fantaisies photographiques, etc., etc.

NUMÉRO SPÉCIMEN gratuit sur demande

On s'abonne chez tous les libraires, bureaux de poste ou directement au

**Polygraphisches Institut A. G.**

ZURICH (Suisse)



Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTERET LE PLUS DIRECT, à mentionner LA PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue.

Adresse Télégraphique  
PLAQUES-PARIS.

Téléphone : 105-75

**PLAQUES, PELLICULES ET  
PAPIERS PHOTOGRAPHIQUES**

**J. JOUGLA**

SOCIÉTÉ ANONYME (Capital 1.500.000 francs)

**SIÈGE SOCIAL : 45, Rue de Rivoli, PARIS**

Usines à JOINVILLE-LE-PONT (Seine)

**PLAQUES NÉGATIVES**

Instantanées . . . . . Étiquette verte.  
Extra-rapides . . . . . — rose.  
Reproductions . . . . . — jaune.

**PLAQUES DIAPOSITIVES**

sur verre opale . . . . .  
sur verre doux . . . . . } par  
sur verre ordinaire . . . . . développement.

**Nouvelles Plaques à l'Iodo-bromure d'argent**

Bandes bleues . . . . . Paysages et Portraits. | Bandes mauves . . . . . Grands Instantanés.

*Plaques pelliculaires spéciales pour la Phototypie*

**PLAQUES X spéciales pour la Radiographie**

**“ LE SINNOX ”**

Nouvel appareil à plaques se chargeant en plein jour b. s. g. d. g., avec la boîte de plaques elle-même

**PAPIERS PHOTOGRAPHIQUES**

Nouveau papier au Chloro-citrate  
à 0 fr. 70 la Pochette

Papier au Bromure  
Lisse et rugueux

Papier à la Celloïdine, brillant ou mat  
d'une grande finesse et richesse de tons.

L'Azur, à fond bleu spécial pour les paysages  
et les marines.

Spécialité de Papiers mats artistiques, Soie, Menus,

Cartes postales et Papiers à Lettres sensibles

*Révélateurs et Virage-Fixage J. JOUGLA (Très recommandés)*

**Plaque l'INTENSIVE, Formule Mercier**

à l'Émélique, Ésérine, Morphine, etc., supportant de grands écarts de pose

Plus d'insuccès ni de clichés perdus

*Adresser Ordres et Correspondances*

**Au SIÈGE SOCIAL : 45, Rue de Rivoli, PARIS**

DÉPOT CHEZ TOUS LES MARCHANDS D'ARTICLES PHOTOGRAPHIQUES

Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTERÊT LE PLUS DIRECT, à mentionner "LA PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE" en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue.

GRAND PRIX à l'Exposition de Saint-Louis (1904)



PLAQUES  
PAPIERS  
PELLICULES  
PRODUITS  
PHOTOGRAPHIQUES

# LUMIÈRE

et ses FILS

Lyon - Monplaisir

**Papier " TAKIS "**

Se développe à l'eau pure et réunit tous les AVANTAGES des Papiers par Noircissement direct et par Développement.

RAPIDITE DU TIRAGE - MANIPULATION FACILE

PLAQUES  
PELLICULES  
(Procédés Planchon)

Émulsion  $\Sigma$  (Sigma)

La plus rapide connue jusqu'à ce jour

## Les Sténodoses Lumière

PRODUITS PHOTOGRAPHIQUES PURS RENFERMÉS DANS DES CAPSULES D'ÉTAIN,  
DOSÉS POUR 50 ET 100 CC. DE BAIN

Volumé, Poids, Embarras, Dépense de temps, réduits à leur minimum. Grande économie d'usage Indispensables aux Touristes

Pour éviter les Insuccès, consulter

### L'AGENDA LUMIÈRE 1906

Vade-Mecum de tous les Photographes (400 pages de texte. - Format 10 x 15)

PRIX : 1 Fr. (1 Fr. 10 par POSTE RECOMMANDÉ)

VIENT DE PARAITRE :

P. PRIEUR

## La Photographie indirecte des Couleurs

SES APPLICATIONS INDUSTRIELLES

Plaquette de grand luxe in-4° carré, de 21 pages, avec  
19 planches en trois couleurs.

**PRIX : 10 FRANCS**

contre-mandat-poste, à l'Administrateur du Journal.

Imp. PRIEUR et DUBOIS & C<sup>e</sup>, 26, rue de la République, PUTEAUX-sur-SEINE

Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTERET LE PLUS DIRECT, à mentionner " LA PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE " en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les adresses figurent dans notre Revue.

18, RUE DES MATHURINS  
PRÈS DE L'OPÉRA

**LE HAMMAM**

BAINS TURCO-ROMAINS

SUDATION  
MASSAGE  
LAVAGE  
PISCINE  
SALONS DE REPOS  
SALON DE COIFFURE  
PÉDICURE, BUFFET  
HYDROTHERAPIE COMPLÈTE  
SALLE DE GYMNASIQUE.

BAIN DES DAMES 47, B<sup>RD</sup> HAUSSMANN

MAISON DU SIMILI-JAPON

**E. DUJARDIN**

76, Rue de Rennes, 76, PARIS (VI<sup>e</sup>)

SIMILIS-JAPONS TOUTES SORTES, BLANC-CRÈME  
ET COULEURS POUR ÉDITIONS DE LUXE

PAPIERS CUIRS POUR DOSSIERS ET COUVERTURES

Nouvelles sortes :

Similis-Japons mats (15 nuances) en formats Raisin 51 x 66 de 28 kilos, et Jésus 57 x 78 de 36 kilos pour Couvertures, unies, estampées ou gaufrées.

(Voir Couverture de la présente Revue)

**OBJECTIFS HERMAGIS**  
**TROUSSES HERMAGIS**  
**JUMELLES HERMAGIS**  
**DÉTECTIVES HERMAGIS**  
**FOLDINGS HERMAGIS**

Demander Catalogue général gratuit à

**J. FLEURY-HERMAGIS** \*

CONSTRUCTEUR-BREVETÉ

18, rue Rambuteau, PARIS (3<sup>e</sup>)

**ON ÉCHANGERAIT**

Un très bon APPAREIL A MAIN 9 x 12  
Objectif Steinheil.

UN PHONOGRAPHE, parfait ayant coûté 140 fr.  
plus de nombreux cylindres

Contre un APPAREIL stéréoscopique en bon état.

??

Écrire à **LE BRETON**, Photographe  
à Bois-Colombes

**OBTURATEUR PHOTOGRAPHIQUE**

M. TAYLOR, titulaire du brevet n° 342.261, désireux de donner de l'extension aux applications de son système en France, accorderait des licences d'exploitation; il céderait, au besoin, la propriété entière du brevet.

Pour renseignements, s'adresser à l'Office de Brevets d'Invention de

**Ch. ASSI, Ingénieur-Conseil**

41 à 47, Rue des Martyrs, PARIS

**LE COURRIER DE LA PRESSE**

21, Boulevard Montmartre, PARIS

FONDÉ EN 1889

TÉLÉPHONE  
101-50

Rédacteur : **A. GALLOIS**

Adresse Télégraphique  
Courpress, Paris

Fournit coupures de Journaux et de Revues sur tous sujets et personnalités

**TARIF 0 fr. 30 PAR COUPURE**

Tarif réduit, PAIEMENT D'AVANCE, sans période de temps limité

Par 100 coupures. . . . .	25 francs	Par 500 coupures. . . . .	105 fr.
— 250 — . . . . .	55 —	— 1000 — . . . . .	200 fr.

Le COURRIER de LA PRESSE reçoit sans frais les ABONNEMENTS et ANNONCES pour tous les Journaux et Revues

## CHEMIN DE FER DU NORD

## CARNETS

DE

## Voyages circulaires

## A PRIX RÉDUITS

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

avec itinéraire tracé au gré des voyageurs

La Compagnie du Nord délivre toute l'année des Livrets à coupons à prix réduits permettant aux intéressés d'effectuer à leur gré un voyage empruntant à la fois les réseaux français métropolitains, algériens et tunisiens, les lignes de chemins de fer et les voies navigables des pays Européens désignés ci-après : Allemagne, Grand-Duché de Luxembourg, Autriche-Hongrie, Roumanie, Bosnie, Bulgarie, Serbie, Roumélie, Turquie, Belgique, Pays-Bas, Suisse, Italie, Danemark, Suède, Norvège et Finlande.

Les conditions principales d'émission de ces livrets sont les suivantes :

L'itinéraire doit ramener le voyageur à son point de départ initial. Il peut affecter la forme d'un voyage circulaire ou celle d'un aller et retour.

Le parcours à effectuer sur les réseaux ou par les voies navigables des pays indiqués ci-dessus (France et Etranger) ne peut être inférieur à 600 kilomètres. La durée, de validité des livrets est de 45 jours lorsque le parcours ne dépasse pas 2.000 kilomètres; elle est de 60 jours pour les parcours de 2.000 à 3.000 kilomètres, et de 90 jours au-dessus de 3.000 kilomètres.

Dans aucun cas la durée de validité ne peut être prolongée ni l'itinéraire modifié.

Les enfants âgés de moins de 4 ans sont transportés gratuitement s'ils n'occupent pas une place distincte; au-dessus de 4 ans jusqu'à 10 ans, ils bénéficient d'une réduction de moitié.

Il n'est accordé aucune gratuité pour le transport des bagages enregistrés.

Aucune réduction sur les prix de ces livrets n'est accordée pour les voyages effectués en groupe ou les voyages de famille.

Ces livrets doivent être demandés à l'avance sur des formulaires *ad hoc* et au moyen de cartes, tarifs et documents tenus à la disposition des intéressés dans toutes les gares et stations françaises ou étrangères faisant partie des pays européens désignés ci-dessus.

Ces demandes doivent comporter la liste exacte des villes à visiter et l'indication des itinéraires choisis.

Il est exigé des voyageurs, au moment de la demande, le dépôt d'une provision de 3 francs par livret. Cette somme est déduite du prix lorsque le voyageur prend possession de ce livret.

Pour déterminer l'itinéraire de son voyage, il est recommandé au voyageur de consulter, au préalable, les Indicateurs des Chemins de fer et des lignes de navigation. Ces documents seuls donnent, en effet, exactement les renseignements qu'il est important de connaître (correspondances les plus rapides, voitures directes, voitures-lits ou wagons-restaurants, train à intercircularité). — En raison des communications plus rapides qui peuvent exister par des itinéraires détournés, la route kilométriquement la plus courte n'est pas toujours, en effet, la plus avantageuse.

Librairie C. REINWALD. — SCHLEICHER Frères & C<sup>ie</sup>, Edit15, Rue des Saints-Pères, PARIS (6<sup>e</sup>).

## La Photographie sous-marine

et les progrès de la Photographie

Par L. BOUTAN, maître de conférences à la Faculté des Sciences de Paris.

1 vol. in-8, avec 52 planches et 12 planches en couleurs hors texte : 10 francs.

## La Photographie de l'Invisible

Les Rayons X

Par L. AUBERT

1 volume in-16 avec 22 figures, et 4 planches en couleurs hors texte et un glossaire : 1 fr. 50.

## La Photographie des Couleurs

Par C. RUCKERT

1 volume in-16, avec 41 figures et 4 planches en couleurs hors texte et un glossaire : 1 fr. 50.

Les plantes qui nourrissent  
qui guérissent, qui tuent

Par Henri COUPIN, docteur ès-sciences, préparateur de botanique à la Faculté des Sciences de Paris.

3 volumes in-8 avec 12 planches en plusieurs couleurs (soit 4 planches par volume).

Chaque volume : 1 fr. 50; les 3 volumes : 4 fr. 50

## La Femme

Conformation, fonctions, maladies et hygiène spéciales

Par le Dr GALTIER-BOISSIÈRE, 10 planches coloriées (1/3 de la grandeur naturelle) à feuillets découpés et superposés, formant 45 coupes anatomiques, et 55 gravures dans le texte.

1 volume gr. in-8 : 8 francs.

## Les Industries Artistiques

Par Pierre MARCEL

1 volume in-8 avec 128 figures dans le texte, dessins de A. Collombar.

1 volume in-8 : 6 francs.

## Les Papillons d'Europe

Introduction à l'étude des papillons suivie de tableaux de détermination des familles, des tribus, des genres et de la plupart des espèces européennes, par Joanny MARTIN, préparateur au Muséum d'Histoire naturelle de Paris. 1 volume in-8 oblong avec 48 figures dans le texte et 54 planches en plusieurs couleurs hors texte : 9 francs.

## Les Actualités Scientifiques

Par Max de NANSOUTY

1 volume in-8 : 3 fr. 50

Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTERET LE PLUS DIRECT, à mentionner "LA PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE" en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue.

NOUVEAUTÉ !!!

\*\*\*

## LE TRICHROM-DÉTECTIVE

Appareil destiné à la prise des clichés

pour la Photographie indirecte des Couleurs.



☞ Cet instrument constitue la nouveauté la plus remarquable dans la construction photographique.

☞ Appareil construit avec le plus grand soin, recouvert en maroquin de premier choix et muni d'une poignée.



☞ Ce modèle est accompagné d'un viseur, d'un niveau à bulle, d'un tube à piston pour le déclenchement pneumatique à la poire, d'un compteur automatique indiquant le nombre de plaques posées, d'un écrou permettant l'ajustage de l'appareil sur un pied, de douze porte-plaques et porte-écrans en métal, d'un objectif  $f/5$  de Lacour, apochromatique, extrêmement lumi-

neux, spécialement établi en vue de la photographie des couleurs, monté avec diaphragmes iris. Un mouvement d'horlogerie commande l'obturateur à vitesses variables qui se déclenche au doigt ou à la poire, à volonté.

☞ Cet appareil, livré avec quatre séries d'écrans spéciaux, est construit de telle façon qu'il peut servir pour la photographie en noir comme pour la photographie trichrome, pour l'instantané comme pour la pose.

☞ Sac tout cuir, doublé vert à l'intérieur, avec courroie.

☞ **PRIX du Trichrom-Déctive** monté avec Eurygraphe Lacour  $f/5$  et quatre séries d'écrans spéciaux pour la photographie des couleurs, format  $9 \times 12$ . . . . .

**500 fr.**

Pour la Vente, s'adresser à

**PRIEUR & DUBOIS & C<sup>ie</sup>**

26, Rue de la République, 26

PUTEAUX-SUR-SEINE

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE



## Voyages à Itinéraires Facultatifs

*À coupons combinables*

De FRANCE aux ECHELLES du LEVANT

(ou vice-versa).



Des carnets de voyages à itinéraires facultatifs, à coupons combinables, de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes et de 300 kilomètres de parcours minimum par voie ferrée, sont délivrés toute l'année, par toutes les gares P.-L.-M. pour effectuer des parcours sur le réseau P.-L.-M. ainsi que sur les lignes postales de Marseille aux Echelles du Levant desservies par la Compagnie des Messageries Maritimes. L'itinéraire de ces voyages, établi au gré du voyageur, doit passer, à l'aller et au retour, par Marseille, port d'attache des paquebots de la Compagnie des Messageries Maritimes faisant le service des Echelles du Levant (Alexandrie, Jaffa, Beyrouth, Constantinople, Le Pirée, Smyrne).

Ces carnets sont valables 120 jours ; cette durée de validité peut être, à deux reprises, prolongée de moitié, moyennant un supplément égal à 10 % du prix du carnet pour chaque prolongation.

Arrêts facultatifs. — Faire la demande de carnet 5 jours avant le départ, à la gare où le voyage doit être commencé.

CHEMINS DE FER DE PARIS À LYON &amp; LA MÉDITERRANÉE



## DELIVRANCE

### Par les Bureaux-Succursales de la C<sup>o</sup> P.-L.-M. de :

*Billets simples, billets d'aller et retour*

*: Billets pris à l'avance*

Les Bureaux-succursales de la Compagnie, à Paris, délivrent, pour toutes les gares de son réseau, des billets simples (plein tarif, demi-tarif, tarif militaire) et des billets d'aller et retour de toutes classes.

Ces Bureaux-succursales sont situés : rue Saint-Lazare, 88 ; rue des Petites-Ecuries, 11 ; rue de Rambuteau, 6 ; rue de Rennes, 45 ; rue Saint-Martin, 252 ; place de la République, 16 ; rue Saint-Anne, 6 ; rue Tiquetonne, 64.

Ils délivrent également, et à l'avance, par séries de 20, avec une réduction de 10 0/0 sur le prix ordinaire des places, des billets de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes pour les gares de la banlieue de Paris situées jusqu'à Fontainebleau et Corbeil inclusivement. Ces billets peuvent être utilisés dans les deux sens (aller ou retour).

## AU CENTRE DE LONDRES

*Centre Regent Street*

## HOTEL RONVEAU

*2, Golden Square*

Maison française de 1<sup>er</sup> ordre, avec tout le confort moderne : Téléphone, Électricité, etc.

**EXCELLENTE CONDITIONS  
EXTRÊMEMENT RECOMMANDÉ**

## BREVETS D'INVENTION <sup>(1)</sup>



- 358.144. — 29 septembre 1905. SASSÉ. Obturateur à rideau.
- 358.203. — 2 octobre 1905. POULSEN. Papier photographique à virage automatique.
- 358.250. — 4 octobre 1905. BERTHOFF et GAMBIS. Fabrication industrielle par des procédés photographiques de réseaux polychromes pour héliochromie.
- 358.315. — 6 octobre 1905. FISCHER. Obturateur photographique.
- 358.448. — 12 octobre 1905. ZANDER. Procédé pour produire des reproductions photographiques ou photo-mécaniques en couleurs naturelles.
- 358.721. — 21 octobre 1905. ARAMBOUROU. Appareil à magasin pour vues simples et stéréoscopiques.
- 358.746. — 23 octobre 1905. POWRIE. Plaques héliochromiques.
- 358.747. — 23 octobre 1905. — POWRIE. Procédé de fabrication de plaques héliochromiques.
- 358.801. — 24 octobre 1905. — GRAVELLON. Appareil déclencheur et régulateur automatique de pose pour les obturateurs photographiques.
- 358.959. — 28 octobre 1905. — SALOW. Dispositif stéréoscopique se montant devant l'objectif des appareils photographiques ordinaires.
- 358.984. — 30 octobre 1905. GEIGER. Viseur pour chambres photographiques pliantes.
- 359.008. — 31 octobre 1905. FISCHER. Pied pour appareils photographiques.
- 359.102. — 3 novembre 1905. GRAVELLON. Viseur niveleur pour appareils photographiques et de nivellement.
- 359.110. — 4 novembre 1905. REVEL. Châssis-cache pour photographie.

(1) Communication de MM. MARILLON et ROBERT. Office international pour l'obtention des brevets d'invention en France et à l'étranger, 42, boulevard Haussmann-Neuveville, Paris.

# OCCASION



Pour satisfaire au désir souvent exprimé par nombre de nos lecteurs, nous avons pu nous procurer

## Quelques Collections de la Photographie Française

*Années 1901, 1902, 1903, 1904*

Nous pouvons céder chaque année de ces collections aux conditions suivantes :

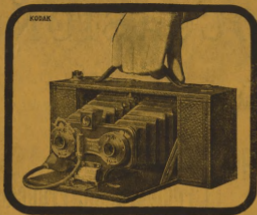
FRANCE . . . . 8 fr., franco de port  
ÉTRANGER . . . 10 fr. —

contre mandat-poste de pareille somme adressé à l'Administrateur de la Revue,

*13, rue Delarivière-Lefoullon, PUTEAUX*

Nous engageons vivement ceux de nos lecteurs qui voudraient profiter de cette occasion unique à le faire rapidement, les collections dont nous pouvons ainsi disposer étant en nombre très restreint.

LA PHOTOGRAPHIE VUE EN RELIEF



LE KODAK

# STÉRÉO BROWNIE

Cet appareil se charge

**EN  
PLEIN JOUR**

avec  
des pellicules Kodak  
qui, elles-mêmes,  
SE DÉVELOPPENT  
EN  
PLEIN JOUR

à

**63 frs**

Y COMPRIS  
LE  
MANUEL D'INSTRUCTIONS

Les clichés  
obtenus avec cet appareil  
sont du format  
stéréoscopique  
 $8\frac{1}{2} \times 14$  cm

Les dix poses  
stéréoscopiques  
coûtent 4 francs.

EN VENTE

dans toutes les bonnes Maisons de Fournitures Photographiques

PARIS

5, Av. de l'Opéra  
4, Place Vendôme

EASTMAN KODAK

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE  
AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

LYON

16 et 18, Rue de  
la République